

fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

**Tests CP et
CE1 : garder
la mesure**

**Toutes et tous
en grève!**

Budget, école,
fonction
publique

9 octobre
et 12 novembre

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

À la CASDEN, la mise en commun de l'épargne de tous permet à chacun de réaliser son projet aux meilleures conditions. Un modèle bancaire unique qui rassemble déjà plus d'1,5 million de Sociétaires...

Fonctionnaires, cette offre vous est réservée !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

casden 
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

Tests CP CE1: garder la mesure



5

l'enfant

Petite enfance :
quel accueil ?

6

actu

Budget, mauvaise équation pour
l'école/8 Élections à partir du 27
novembre/9 Pourquoi renforcer
l'éducation prioritaire

10

grand angle

Saint-Martin à la recherche
d'un second souffle



22

métier&pratiques

Décryptage : école et sexualité/ 25 Colloque :
un métier d'exécution ou de conception ?/
26 Reportage : docs en stock/ 29 Questions-
réponses/ 34 La feuille de paye 2.0

30

lire/sortir!

L'animal dans tous
ses états

34

interview

Philippe Meirieu :
« L'école doit être un lieu
de décélération »

33

société

Les jeunes engagés autrement

Les jeunes restent engagés, mais
davantage auprès des associations
et ONG que des organisations
politiques.



FENÊTRES SUR COURS Hebdomadaire du syndicat national unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Régis Metzger **RÉDACTION :** Francis Barbe, Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Jacques Mucchielli, Francette Popineau, Virginie Solunto

CONCEPTION-RÉALISATION : NAJA www.naja.paris / éditoriale : NAJApresse, graphique : Susanna

Shannon pour NAJA **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media,

12 rue Lafayette 75015 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

éditorial

Deux dates et des milliards

Tout d'abord le 9 octobre pour refuser cette politique économique et sociale qu'incarnent des choix budgétaires en faveur des plus riches. D'un côté plus de 18 milliards de cadeaux fiscaux supplémentaires pour les entreprises et de l'autre plus de 4 milliards de coupes claires dans les prestations sociales et le quasi gel du montant des pensions. Ou encore 3 milliards d'impôt sur la fortune offerts à 300 000 contribuables et de l'autre côté seulement 2 milliards consacrés annuellement pour 8 millions de pauvres. À cela s'ajoute, pour les fonctionnaires mais égale-



**DEUX DATES
QUI SE
SUIVENT.
DEUX GRÈVES
QUI SE
COMPLÈTENT.**

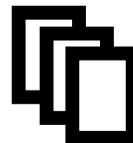
ment pour la population, une première salve de mesures contre la Fonction publique et les services publics, motivées par la quête de 30 milliards d'économies à l'horizon 2022.

Ensuite, le 12 novembre pour s'opposer à la déclinaison de ce budget pour l'éducation qui acte le grand retour des suppressions de postes dans le secondaire et une dotation insuffisante pour le primaire. Des milliards manquants, pourtant indispensables pour que l'école prenne à bras le corps les inégalités et démocratise la réussite scolaire. Sans oublier une politique éducative qui marche à l'envers avec injonctions diverses et variées, évaluations nationales pour piloter l'école et les enseignants ou encore réorganisation territoriale et technocratique calquée sur les 13 super-régions...

Deux dates qui se suivent. Deux grèves qui se complètent. Deux moments forts pour commencer à remettre dans le bon sens le flux des milliards.

ARNAUD MALAISÉ

Joint à ce numéro,
un encart
« Guide ASH »



Se syndiquer, c'est facile !



adherer.snuipp.fr



**Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête
de l'eau.**

Dès le 29 novembre,

votons !



Petite enfance : quel accueil ?

La principale mesure de la nouvelle convention adoptée en juillet par la Caisse nationale d'allocations familiales sera la création de 30 000 nouvelles places en crèche d'ici 2022. Une goutte d'eau quand on considère les chiffres du rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance qui pointe la stagnation de l'offre d'accueil du jeune enfant avec 56,6 places d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans. Selon la CNAF qui s'appuie sur le rapport du HCFEA (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) d'août 2018, les objectifs quantitatifs 2013-2017 fixés par l'État ne sont atteints

qu'à 16% sur la période, la différence majeure se situant au niveau des assistantes maternelles, -21 900 au lieu des 80 000 supplémentaires prévues sur les 5 ans. Si le HCFEA estime à 230 000 places le nombre de places manquantes, les besoins semblent pourtant bien plus importants. En effet, sur 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans, 60% sont gardés la majeure partie du temps par leurs parents qui, souvent, souhaiteraient bénéficier d'un dispositif de garde. Selon l'étude 2016 de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) 423 000

places d'accueil collectif ou familial et 992 000 places auprès d'une

60% DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS SONT GARDÉS PAR LEURS PARENTS.

assistante maternelle étaient offertes fin 2014, représentant

respectivement 18% et 33%, (chiffre en baisse), des modes de garde. L'étude pointe aussi de grandes disparités territoriales. D'après le Centre d'observation de la société, le manque de places en crèche, alors que 30% des familles le souhaiteraient, pénalise principalement les parents les moins fortunés, la crèche étant le mode de garde le moins onéreux.

VIRGINIE SOLUNTO

JEUNES ENFANTS, UNE PART DES FEMMES CONTINUE À NE PAS AVOIR ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL OU DOIT SE CONTENTER D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL.

DES MÈRES DE FAMILLE DE TROIS ENFANTS OU PLUS SONT ACTIVES CONTRE 82% DES FEMMES EN COUPLE AVEC UN SEUL ENFANT (DONNÉES INSEE 2014). FAUTE DE SOLUTION D'ACCUEIL POUR LES



© Porquery/NAJA

30 000 PLACES EN CRÈCHE devraient être créées d'ici à 2022.

43%

Budget, mauvaise équation pour l'école

Les mesures budgétaires annoncées pour l'Éducation nationale sont à la mesure du désinvestissement prévu pour l'ensemble de la Fonction publique. « *Faire mieux avec moins* », une politique qui n'a pourtant jamais fait ses preuves.

Ne nous y trompons pas. L'affichage d'une pseudo priorité au primaire traduite par l'annonce d'une dotation de 2325 postes dans le premier degré est surtout médiatique. La réalité est tout autre. Cette dotation est bien insuffisante pour couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ainsi que l'abaissement à trois ans de la scolarité obligatoire. Le SNUipp-FSU a chiffré à 4000 le nombre de postes nécessaires pour terminer le dédoublement auxquels il faut en ajouter 1000 (selon le ministère) pour l'obligation scolaire à trois ans. Trois chiffres qui rendent l'équation impossible pour les cartes scolaires à venir, au mois de janvier prochain. Les grands perdants des ferme-

tures de postes risquent une fois de plus de se trouver dans les départements ruraux ou pour les équipes qui bénéficient encore de l'apport qualitatif du dispositif *Plus de maître que de classes*. Et pourtant, obsédé par la culture de l'évaluation, le ministre de l'éducation aura sûrement lu avec attention le dernier rapport de l'OCDE, « *Regard sur l'éducation 2018* », qui montre que notre pays consacre 34% de ressources en moins dans le primaire que dans les pays comparables. Une situation qui se traduit tous les jours concrètement par des mauvaises conditions d'enseignement et d'apprentissages des élèves, entassés à plus de 25 dans près de 104 000 classes et à plus de 30 dans 6700 autres.



UNE CUILLÈRE DE FONDAMENTAUX ?

Mais qu'à cela ne tienne, ce gouvernement n'a pas froid aux yeux et la rue de Grenelle a annoncé dans un communiqué qu'il fallait « rompre avec une politique quantitative dont les résultats ne sont pas au rendez-vous ». Une ritournelle facile à laquelle s'ajoute la multiplication de recettes sorties des fonds de tiroir pour remettre l'école dans le droit chemin d'un retour aux fondamentaux, dont on ne sait plus à vrai dire depuis combien de temps elle y retourne. Ainsi donc, si notre système éducatif reste plus marqué qu'ailleurs par les inégalités sociales de destin scolaire, c'est encore une fois parce

qu'on n'y étudierait pas correctement le code grapho-phonémique, tel que vont, sans aucun doute, le laisser penser les tests actuellement imposés aux élèves de CP et CE1.

La confiance ne se décrète pas, elle se gagne. Avec une dotation budgétaire largement insuffisante pour abaisser les effectifs par classe, la multiplication de recettes et de guides de « prêt-à-enseigner » et des tests évaluatifs « neuro-instrumentalisés », c'est plutôt l'école de la défiance qui s'installe. C'est par la grève et les manifestations que les enseignantes et les enseignants l'exprimeront les 9 octobre et 12 novembre prochains (lire ci-contre). »

LAURENT BERNARDI



EN GRÈVE LE 9 OCTOBRE ET LE 12 NOVEMBRE

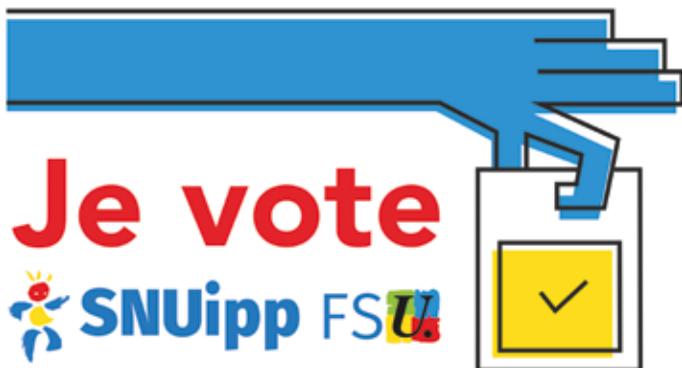
« Gel du point d'indice, jour de carence, budget en trompe l'œil ». Décidemment l'école de la confiance, après la deuxième rentrée du ministre des neurosciences, manque de preuves d'amour. Le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à se mettre en grève le 9 octobre, journée de mobilisation sur le budget et la réforme de la Fonction publique. Un projet de réforme qui affiche sans rougir du salaire au mérite, le recrutement de contractuels et la remise en cause des instances paritaires. À ces mesures, mettant à mal la Fonction publique, s'ajoute une conception du métier enseignant et de l'école faite de recettes clé en main, de pilotage par les résultats et d'une dotation en postes insuffisante pour faire baisser les effectifs dans toutes les classes. Des questions qui seront aussi au cœur de la journée de grève et de manifestation du 12 novembre à l'appel des fédérations syndicales de l'Éducation.



TEMPS DE TRAVAIL, ÇA DÉBORDE.

Alors que le ministère vient de concéder 5h sur les APC pour saisir les résultats des évaluations CP et CE1, le SNUipp-FSU poursuit son action sur la réalité du temps de travail des PE. Dans la semaine du 15 au 19 octobre, il lance une enquête pour montrer le travail réel effectué au quotidien dans les écoles et ce afin de sortir d'un mythe du travail enseignant collé aux horaires des élèves. Le temps de travail des PE, estimé par le ministère à plus de 44h, nécessite d'être reconnu et cela pourrait passer dès à présent par la fin des APC et la réappropriation des 108h par les équipes.

À partir du 27 novembre, votons !



À partir du 27 novembre prochain et jusqu'au 6 décembre se dérouleront les élections professionnelles. Pendant ces dix jours, le vote se fera par voie électronique. Le défi est de taille. C'est

à l'issue de ce scrutin que seront désignés les représentants des personnels qui défendent auprès de l'administration les droits des salariés dans les départements (le mouvement, les

changements de département, les promotions...), les moyens pour un meilleur fonctionnement de l'école ainsi que les conditions de travail. Un rôle essentiel, remis en cause par les récentes annonces du gouvernement. La FSU, avec le SNUipp, lancera sa campagne mercredi 3 octobre à la Cinémathèque de Paris. Rendez-vous est pris.

Une prime REP+ au mérite ?

Le 2 juillet le ministère de l'Éducation nationale annonçait une revalorisation de la prime REP+, passée de 2 312 euros à 3 479 euros à la rentrée; une hausse d'un peu plus de 1 000 euros alors qu'il en avait promis 3 000. Les 2 000 euros restants seraient pour partie « modulaires ». La part variable prendra en compte « les projets d'établissements et les

progrès des élèves », a indiqué le ministre sans plus de précisions sur les critères retenus. Le SNUipp-FSU demande

le versement de cette prime à tous les professionnels, enseignants ou non, exerçant en REP+.



© Bohémer/NAJA

« Agir pour l'école » au piquet

Treize organisations de l'Éducation, dont le SNUipp-FSU, demandent que « cessent toutes pressions exercées » sur les enseignants refusant d'intégrer le protocole de lecture d'*Agir pour l'école*.

L'expérience soutenue par le ministère et basée sur le volontariat est de plus en plus imposée aux équipes.

À LIRE SUR SNUIPP.FR, RUBRIQUE ACTUALITÉS/ SYNDICALES/ EXPRESSIONS

Focus

LES RETRAITÉS DANS LA RUE LE 18 OCTOBRE

Les retraités sont à nouveau appelés à l'action par neuf syndicats et associations pour protester contre le matraquage de leur pouvoir d'achat engagé depuis plusieurs années et les nouvelles mesures annoncées par Matignon. Le gouvernement a en effet décidé la fin de l'indexation des pensions sur les prix et une revalorisation de ces mêmes pensions de seulement 0,3% pour 2019 et 2020, alors que le taux d'inflation prévu pour 2018 se monte déjà à 1,7%. Pour les organisations de retraités réunies dans le « groupe des 9 », ce n'est pas acceptable. Elles les invitent à signer une pétition en ligne qui sera remise aux parlementaires le 3 octobre et les appellent à manifester massivement partout en France le 18 octobre pour la revalorisation des pensions, leur indexation sur les salaires et le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources.

LIRE PLUS SUR SNUIPP.FR, RUBRIQUE ACTUALITÉS > SYNDICALES > FSU

La Guyane prend l'eau

450 contractuels devraient être recrutés d'ici novembre en Guyane pour mettre un enseignant devant chaque classe du département. En attendant, l'administration bouche les trous comme elle peut, faisant appel aux PE stagiaires, aux étudiants de M1 en

alternance, à l'ensemble des moyens de remplacement et aux personnels des RASED. Une situation toujours plus préoccupante compte tenu de la hausse continue de la démographie scolaire et d'un déficit récurrent de lauréats au concours de recrutement.

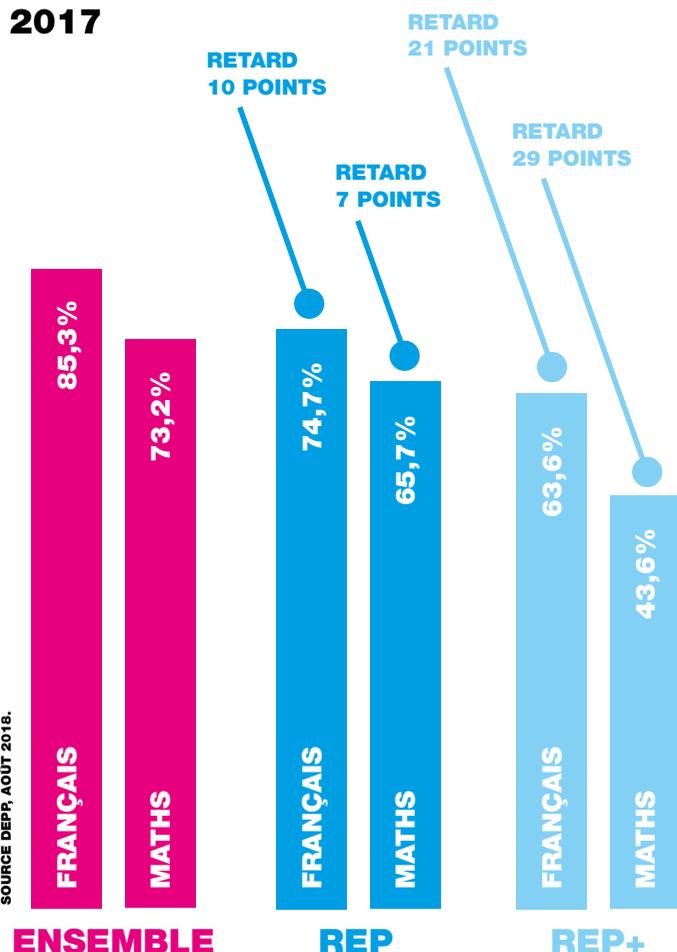
Pourquoi renforcer l'éducation prioritaire

Les résultats des élèves entrant en 6^e en 2017 sont plutôt encourageants* : 85,3% de « maîtrise suffisante ou très bonne » en français et 73,2% en mathématiques. Mais cela ne doit pas masquer la difficulté scolaire particulièrement en éducation prioritaire. Les élèves de Rep accusent ainsi 10 points de retard en français par rapport à l'ensemble et 21 points en Rep+. Ces écarts sont de 7 et 29 points en mathématiques. Il est donc urgent de mettre de réels moyens dans l'éducation prioritaire où la moyenne d'élèves par classe n'est que d'1,4 de moins qu'ailleurs.

De même, 11 000 postes ont été utilisés pour les dédoublements CP-CE1 mais un quart des autres classes ont vu leurs effectifs augmenter. Avec 2 000 postes de plus il aurait été possible d'abaisser toutes les classes d'EP à 20.

* Note de la Depp d'août 2018.

% DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES ENTRANT EN 6^E EN SEPTEMBRE 2017



SOURCE DEPP, AOÛT 2018.

« DES MILLIERS D'ÉLÈVES PRIVÉS D'AVS »
Danièle Langlois, présidente d'Autisme France.

1. COMBIEN D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (ESH) NON SCOLARISÉS À CETTE RENTRÉE ?

Nous avons reconduit une enquête* sur les élèves en situation de handicap ayant une notification MDPH mais privés de scolarisation car sans AVS. Sur 1972 réponses, 683 élèves sont concernés dont 123 totalement privés de scolarisation. Sur le territoire national, nous estimons le chiffre à plus de 2000, ce qui correspond aux données du dernier rapport des inspections générales d'août. C'est scandaleux. L'instruction est un droit qui peut s'exercer sous une autre forme que la scolarisation mais une famille doit pouvoir inscrire son enfant dans l'école de son quartier, avec l'adaptation nécessaire.

2. QUE MANQUE-T-IL À L'ÉCOLE POUR ÊTRE RÉELLEMENT INCLUSIVE ?

L'école inclusive, telle qu'elle est prévue par la loi de 2005, demande à l'Éducation nationale de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Si c'est le cas pour les handicaps légers ou moteurs, ça l'est beaucoup moins pour les troubles

cognitifs, les difficultés de comportement. On ne peut pas reprocher aux professeurs d'être en difficulté. Il n'y a rien dans la formation, surtout sur les besoins éducatifs massifs. Il manque à la fois une adaptation des supports, des consignes et, pour les difficultés de structuration, de planification, l'école doit pouvoir s'appuyer sur d'autres professionnels, comme c'est le cas avec les SESSAD et les Unités d'enseignement autisme en maternelle. Dans d'autres pays, l'Éducation nationale paie des orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, psychologues... autant qu'il y a de besoins dans les écoles.

3. QUID DU STATUT DES ACCOMPAGNANTS ?

Actuellement, les auxiliaires de vie scolaire sont payés au lance-pierres, insuffisamment formés et sous contrat précaire. Certaines personnes font leur travail de façon extraordinaire, en se formant seuls. Ils ont du mérite vu comment on les traite. Mais il reste que pour certains troubles, il faut d'autres réponses, une aide humaine avec une pédagogie spécifique et des compétences techniques. Une solution serait de croiser le diplôme du travailleur social, DAES option scolarisation inclusive avec une certification, par exemple autisme pour avoir des personnels formés, mieux rémunérés avec un statut pérenne et la possibilité de temps pleins. PROPOS RECUEILLIS PAR LG.

* Enquête en ligne annuelle d'Autisme France, Égalité, Toupie et Info droit handicap.

St-Martin à la recherche d'un second souffle

Un peu plus d'un an après le passage du cyclone Irma, l'île caribéenne est engagée sur le long chemin de la reconstruction.

Les 29 et 30 septembre, le chef de l'État devait se rendre à Saint-Barth et à Saint-Martin. Une « visite de chantier », un peu plus d'un an après le passage dévastateur du cyclone Irma sur ces îles des Caraïbes. Le 5 septembre 2017, le vent a déferlé à 370 km/h, plongeant les deux îles, dans le chaos. Les dommages ont été considérables : 11 personnes ont perdu la vie et 95% des constructions ont été endommagées ou détruites, plus de 7 000 habitants ont préféré rejoindre la Guadeloupe, la Martinique ou la métropole en attendant le retour de conditions de vie plus acceptables.

COMME RAYÉE DE LA CARTE

Les premières urgences ont concerné le rétablissement des réseaux d'électricité, d'eau et les infrastructures de santé. « L'immense chantier de la reconstruction a débuté et il s'étalera sur plusieurs années. Il faut s'imaginer un territoire quasiment rayé de la carte après une catastrophe d'une telle ampleur », explique Daniel Gibbs, le président de la collectivité d'Outre-mer. La facture des dégâts a été évaluée à 2 milliards d'euros, un chiffre considérable pour un si petit territoire, l'État ayant débouqué à ce jour 500 millions d'euros. Mais l'impact ne se réduit

pas à l'aspect financier. Les populations les plus vulnérables, notamment dans les quartiers de Sandy Ground ou d'Orléans ont été touchées de plein fouet alors que la situation socio-économique n'était guère brillante avant le passage du cyclone (lire ci-contre).

L'impact a aussi été environnemental pour cette réserve naturelle abritant une grande biodiversité et différents écosystèmes marins, lacustres et terrestres. Mais qu'il s'agisse des espaces naturels ou des zones urbanisées, rien ne sera plus comme avant. « Il y aura un avant et un après Irma, reprend Daniel Gibbs, toutes les décisions prises aujourd'hui en termes d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de préservation de l'environnement, devront prendre en compte cette situation. » De toute évidence, le chemin sera long pour que tout revienne à la normale.

UN MONSTRE DANS LA MAISON

Les Saint-Martinois ont été profondément meurtris. C'était son tout premier cyclone et Aurore Mugerin, enseignante

à l'école Marie-Amélie Leydet, en parle comme « d'un monstre qui cherchait par tous les moyens à entrer dans la maison en hurlant. » Et il est entré, à 5 heures du matin, accompagné d'un mini tsunami qui a inondé la résidence. Bouleversée par ce qu'elle avait vécu, elle n'a pu reprendre le travail qu'en janvier. L'inspecteur de circonscription, Dominique Boyer, s'est blotti dans une salle de bain sans fenêtre en attendant des heures que ça passe. L'inspection, en face de l'église de Marigot, n'a quant à elle subi aucun dégât. « Peut-être un miracle ? lâche-t-il en riant, mais qui a permis dès le lendemain d'accueillir les nombreux enseignants hagards, venus exposer la précarité de leur situation ». La semaine suivante, la cellule d'écoute a commencé ses rotations. Marie-Line De Souza, psychologue de l'Éducation nationale, faisait partie de ces équipes associant psychologues, médecins, infirmières et assistantes sociales qui se sont relayées pendant des semaines pour accompagner les membres de la communauté éducative. « Un travail d'écoute



© Solidarité Laïque



UNE SITUATION ÉCONOMIQUE DÉJÀ TENDUE

La situation socioéconomique de Saint-Martin se caractérise par la jeunesse de sa population (35% de moins de 20 ans), un taux de chômage élevé (33%), un nombre important de personnes bénéficiant de prestations de la CAF (60% contre 47% en métropole). Le tourisme, principale activité économique et premier employeur privé, s'est retrouvé sinistré avec la destruction ou de gros dommages de ses infrastructures d'hébergement. Pour la prochaine saison touristique qui débute en décembre, les professionnels estiment que 40% de la capacité hôtelière sera rétablie, soit 800 chambres. Le secteur a pu bénéficier du dispositif de chômage partiel de ses salariés aidant ces derniers de joindre les deux bouts.

des personnels, des enfants et de leurs parents pour leur permettre de verbaliser leur ressenti, qu'ils puissent mettre en mots tout ce vécu traumatique et identifier les possibles signes de souffrance psychique, parfois même d'effondrement dépressif», explique-t-elle.

LA RENTRÉE À TOUT PRIX

«Le 2 octobre, nous avons rouvert symboliquement dans les rares endroits où c'était possible avec 38 instits sur les 310 que comptait la circo», raconte l'IEN. Comme les autres habitants, nombre d'entre eux, très choqués et pour la plupart complètement démunis, étaient partis se réfugier hors de l'île. Ils sont revenus progressivement, trop lentement pour la ministre des outremer qui les a même accusés d'abandon de poste, suscitant un tollé dans la profession. L'école a repris vraiment le 6 novembre, malgré les nombreuses difficultés à surmonter, notamment en termes de reconstruction du bâti scolaire.

Aujourd'hui, 800 élèves sur les 4 650 scolarisés dans l'île avant le cyclone manquent encore à l'appel. *«Ils reviendront sans doute au fur et à mesure de la reprise des activités touristiques, synonymes d'emploi pour leurs parents», précise Dominique Boyer. Ce qui risque de compliquer les choses, les capacités d'accueil ayant été amoindries par la disparition de deux grosses écoles trop endommagées pour être réhabilitées.*

«Mais c'est déjà compliqué, s'agace Aurore Mugerin. Les élèves de l'école Nina Duverly et ceux qui reviennent déjà sont répartis dans nos classes, ce qui fait monter les effectifs à plus de 26, dans un REP...» Et les travaux ne sont pas achevés partout. Un document de l'association locale de parents d'élèves en fournit l'inventaire détaillé, établissement par établissement. «Il reste bien sûr des choses à régler, concède l'inspecteur, on a aussi un vrai problème avec la maternelle Siméonne Trott. Les travaux qui devaient y être effectués durant l'été ne commencent qu'à peine, alors que la classe a repris. Je comprends la colère des familles et des enseignants.» En tout cas, la nuit, de nombreux enfants des quartiers défavorisés de Saint-Martin voient encore la lune au travers du toit de leur chambre. Et se recroquevillent au moindre coup de vent, à la moindre averse. La saison cyclonique est revenue...

FRANCIS BARBE ET PIERRE MAGNETTO

en bref

L'ENVIRONNEMENT DÉVASTÉ

Coraux fracturés, arbres déchiquetés, herbiers déracinés, animaux tués... quelques semaines après le 5 septembre, l'Agence territoriale de l'environnement faisait état d'«une perte nette considérable pour la biodiversité». Les gestionnaires de la réserve naturelle, qui ont engagé un nouveau plan de gestion cette année, ont fixé comme principal objectif le sauvetage et le maintien de la biodiversité. Par ailleurs, on déplore la présence de nombreux déchets éparpillés dans l'île, qui représentent un danger avec le début de la saison des tempêtes tropicales. Actuellement, il reste environ 20 à 25% des débris terrestres éparpillés sur le territoire tandis que plus de 55 000 tonnes de déchets et près de 2 000 épaves de voitures (sur 5 000) ont été convoyées dans un «écosite».

UN GRAND VENT DE SOLIDARITÉ

Immédiatement après le cyclone, l'ONG de développement de l'éducation *Solidarité laïque*, dont le SNUipp est membre, se mobilisait pour venir en aide aux populations sinistrées. Un appel à dons était notamment lancé pour pouvoir équiper les milliers d'enfants de Saint-Martin en fournitures scolaires et ainsi favoriser leur retour à l'école. 5 000 kits scolaires composés des «essentiels» ont été constitués dont la distribution a débuté en novembre et se poursuit aujourd'hui. **PLUS D'INFOS SUR WWW.SOLIDARITE-LAIQUE.ORG**

LES ÉCOLES BALAYÉES

L'île comptait 20 établissements scolaires avant Irma, trois ont été détruits, les autres fortement endommagés. Sur les 32 millions d'euros nécessaires aux travaux, l'État en a versé 15. Le chantier des écoles va se poursuivre sur trois ans. À la rentrée, 14 écoles primaires sur 16 ont rouvert leurs portes.



dossier

Tests CP et CE1 : garder la mesure

Le ministre a demandé aux enseignants de soumettre les élèves de CP et CE1 à des tests dont la finalité est peu probante. Ils n'aideront pas les premiers pour mieux enseigner et les seconds pour mieux apprendre.

Tests CP et CE1 : garder la mesure

En cette rentrée, le ministre demande aux enseignants de CP et CE1 de faire passer à leurs élèves de nouvelles évaluations. Les mécontentements qui s'expriment dans les écoles trahissent les questions que les PE se posent quant à leurs finalités. S'agit-il simplement d'avoir une photographie du niveau général d'une classe d'âge ? Dans ce cas, un travail sur échantillon serait suffisant. S'agit-il d'évaluations diagnostiques pouvant bénéficier aux enseignants et aux élèves ? En imposant aux équipes des items entièrement formatés, centrés sur le lire/écrire et les maths et, pour lesquels les résultats sont simplement binaires – bonne ou mauvaise réponse –, ce n'est pas ce dernier objectif qui est visé. D'autant que ces items ne respectent pas les apprentissages réels des élèves issus des derniers programmes de maternelle et de cycle 2.

“Les évaluations ont connu depuis une trentaine d'années des modifications récurrentes dont les objectifs ont varié au gré des ministères”

Qu'elle soit diagnostique ou sommative, l'intérêt d'une évaluation réside aussi dans l'identification des difficultés rencontrées, par la mesure des progressions réalisées, par l'identification des procédures mises en œuvre. L'intérêt est encore dans les pistes de remédiation que l'évaluation permet d'explorer, en tenant compte de la dimension pédagogique des difficultés, mais encore de l'histoire de l'enfant, du



contexte socioculturel dans lequel il évolue. Ce travail, qui possède une vocation « formative », passe par une observation assidue de la classe. Il s'agit d'une dimension importante du travail enseignant, un geste professionnel du quotidien. Cette approche globale va permettre au maître d'ajuster son enseignement, d'opter pour telle ou telle situation d'apprentissage, d'adapter sa conduite de classe ou encore de faire évoluer ses pratiques face aux blocages que rencontrent ses élèves. Or les tests passés à cette rentrée ne permettent rien de cela, dépossédant les enseignants de toute possibilité d'analyse, ils focalisent sur les « fondamentaux », tendent à imposer une vision de l'apprentissage de la lecture et des maths et, ouvrent la porte à une modification des programmes de maternelle.

Les évaluations nouvelles font surtout figure de tests dont il n'est pas très réaliste de tirer des enseignements pédagogiques. Leur conception, n'est pas sans rappeler ce qui a été fait dans certains pays anglo-saxons et dont on mesure aujourd'hui les effets pervers. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne a émergé la notion du « Teaching to the test », enseigner pour tester. « Enseigner revient à préparer aux évaluations, mémoriser, rabâcher », explique Stephen J. Ball, sociologue de l'éducation à Londres. Et puis, remarque-t-il, « les enseignants se concentrent sur les matières qui vont être évaluées, surtout en primaire, les mathématiques et la lecture/écriture. Les autres matières, éducation musicale, sportive etc. sont négligées » (lire p. 17). Et pour peu que les résultats soient rendus publics pour chaque

“Les tests focalisent sur les « fondamentaux » et tendent à imposer une vision de l'apprentissage de la lecture et des maths”



DANS LES ÉCOLES:

CONSTERNATION. Les livrets des évaluations CP-CE1 ont provoqué un fort émoi dans les écoles. En cause, une partie des contenus et des modalités de passation jugées inadaptées, mettant les élèves en difficulté dès le début de l'année. Items éloignés des apprentissages de maternelle, textes disjoints des référents culturels des enfants, pièges glissés dans les réponses proposées, modalité unique en papier crayon, durée très limitée de passation, interdiction d'aider les enfants... autant d'éléments qui s'ajoutent à une dépossession du professionnalisme enseignant, ces derniers étant écartés des processus de conception et de correction. La question de l'utilisation des remontées est aussi fortement posée. Le SNUipp-FSU a adressé une demande de moratoire au ministère et appelle les enseignants à reprendre la main sur ces évaluations: non passation, sélections d'items, adaptation, non saisie des réponses, remontée des besoins...

école, le système en vient à établir un classement qui n'est pas sans influencer la stratégie de certains parents pour l'inscription de leurs enfants.

Par ailleurs, ces tests accroissent le stress chez les enseignants et surtout chez les élèves. En France, on s'en rend déjà compte et on souligne les conséquences de cette pratique sur l'estime de soi des élèves mis en situation d'échec, plutôt que placés dans une perspective de valorisation en ce début d'année. Cette préoccupation est au cœur du dispositif mis en place dans la petite école de Villemotier dans l'Ain. « Ici on ne pratique pas d'évaluation collective tous ensemble au même moment », explique la directrice Céline Prosper. Les compétences sont validées au fur et à mesure de leur acquisition au sortir de parcours prenant en compte le rythme de chacun (lire p. 18).

Les enseignants de la circonscription d'Oloron dans les Pyrénées-Atlantiques enrichissent collectivement leurs pratiques. Avec la conseillère pédagogique,

ils ont mis en place des outils qui a priori paraissent classiques. « *Ce qui diffère, souligne une enseignante, c'est l'utilisation que nous en faisons lors de temps de parole collectifs. Ce ne sont pas des tests, mais des outils pour les enfants et pour nous* » (lire p. 16).

En fait, dans ce pays où l'on aime bien les querelles au sujet de l'éducation, les évaluations ont connu depuis une trentaine d'années des modifications récurrentes dont les objectifs ont varié au gré des ministères (lire p. 16). « *Lorsque les difficultés qu'elles vont pointer, qui appellent des remédiations, ne correspondent pas aux moyens et aux outils dont disposent les enseignants pour les mettre en œuvre, ça reste un instrument pour accuser une faiblesse sans avoir les moyens de la corriger. Indiquer un objectif sans donner les moyens de l'atteindre est forcément contre-productif* », explique Olivier Rey, spécialiste des sciences de l'éducation (lire p. 19). Et c'est tout le danger que font peser ces évaluations sur l'école.

Évals à mille temps

Questions éminemment politiques, les évaluations des élèves ont connu autant de versions que de majorités. Et les enseignants dans tout ça ?

L'objectif affiché est toujours le même : « repérer les points forts et les points faibles, décider d'actions pédagogiques adaptées aux besoins de chacun » (MEN). Mais derrière l'affichage, une forêt de réalités. Depuis des décennies, les équipes ont vu se succéder les évaluations nationales sans jamais être associées. D'où une méfiance grandissante sur les raisons profondes de ces tests, leur utilité et surtout l'usage qui peut en être fait. Les plus durables ont été les évaluations nationales d'entrée en CE2 et 6^e lancées en 1989. Celles-ci, élaborées par la Depp après un test sur panel de 6 000 écoles, avaient le mérite d'adapter les exercices en fonction des attendus de début d'année. Même si certains exercices ont été critiqués, les équipes se les sont appropriés au fil du temps. Elles participaient aux corrections et bénéficiaient des résultats pour ajuster leurs pratiques. Seuls les chiffres nationaux étaient publiés, sans mettre les écoles ou académies en concurrence. En 2006,

changement de braquet. Le ministère de Xavier Darcos y met fin, au profit d'évaluations nationales CE1 et CM2 l'année suivante. Cette fois-ci, l'administration ne cache pas son intention de s'appuyer sur ces tests pour « piloter le système éducatif ». Cerise (aigre) sur le gâteau, une prime est décidée pour les seuls enseignants de ces classes. Qui plus est, annoncées comme diagnostiques, ces évaluations ont lieu en janvier pour les CM2 et mai pour les CE1 et elles sont transmises aux familles. Résultat : un vaste mouvement de protestation, passant par un refus de les faire passer. Après les présidentielles de 2012, ces évaluations passent à la trappe à la grande satisfaction des écoles et sont mises en place des banques de données dans lesquelles les équipes peuvent piocher pour élaborer elles-mêmes leurs évaluations de début d'année et en faire un outil pour leur classe. Une « école de la confiance » réelle remise en cause par le nouveau ministère.



© Millerand/NAJA

ÉVALUER
pour réfléchir
et remédier.



OLORON-SAINTE-MARIE (64)

Une quest de métier

Sur la circonscription d'Oloron, les évaluations mesurent les progrès des élèves et sont porteuses de disputes professionnelles pour les enseignants.

Tout est parti il y a quatre ans de moments de travail entre les maîtres supplémentaires et ceux de CP de cinq écoles de la vallée d'Aspe dans les Pyrénées-Atlantiques. « Lors de temps de formation, d'échanges de pratiques, on s'est demandé si, lorsque nous parlions des difficultés de nos élèves, nous parlions de la même chose », explique Nathalie Lahiri-goyen, « Plus de maîtres » à l'école Xavier Navarrot à Oloron. Les enseignants de ces écoles ont alors voulu disposer d'évaluations qui ne serviraient pas à une simple cotation mais qui permettraient d'accompagner les élèves dans leurs progrès. Avec l'aide de la conseillère pédagogique, ils ont opté pour une même évaluation réitérée quatre fois de la fin de la GS à la fin du CP. Plutôt que de se perdre dans des batteries d'exercices, trois situations complexes ont été choisies : encodage de trois mots et une phrase, compréhension d'un texte et jeu autour de la construction du nombre. « Quand on regarde les supports, il n'y a rien d'exceptionnel, ce qui diffère c'est l'utilisation que nous en faisons lors de temps de parole collectifs. » Lors de ces réunions les professeurs interrogent ensemble ce qu'ils ont relevé comme obstacles d'apprentissage mais aussi les activités et les outils mis en place pour faire progresser

3 QUESTIONS À...


«TEACHING TO THE TEST»

Stephen J. Ball, sociologue de l'éducation (University college, London).

1.

COMMENT L'ANGLETERRE EN EST ARRIVÉE À «ENSEIGNER POUR TESTER»?

Ce qui s'est passé en Angleterre comme ailleurs c'est une forme d'escalade. Au début des années 1990, les évaluations sont apparues sous prétexte de diagnostiquer les besoins des élèves. Mais au fil du temps elles sont devenues de plus en plus contraignantes et intrusives. Les résultats ont été publiés dès 1992 pour chaque école, créant un classement des établissements. Cela a pris une place grandissante dans le travail enseignant. De plus en plus de temps, d'attention et d'énergie en classe sont consacrés à la réussite à ces tests. Avec plusieurs effets majeurs. Pédagogiques tout d'abord. Enseigner devient préparer aux évaluations, mémoriser, rabâcher. Disciplinaires ensuite. Les enseignants se concentrent sur les matières qui vont être évaluées, surtout en primaire, les mathématiques et la lecture/écriture. Les autres matières, éducation musicale, sport, etc, sont négligées. Enfin, cela a considérablement accru le stress à l'école chez les enseignants comme chez les enfants.

2.

QUELLES IMPLICATIONS SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF ANGLAIS?

La mise en compétition des écoles en fonction des résultats à ces

tests a créé une « économie de la valeur » attribuée aux élèves. Des écoles ont eu tendance à trier les élèves quand elles le pouvaient et à ne recruter que ceux susceptibles de réussir, excluant les élèves en difficulté. L'autre effet dramatique est la crise de recrutement en Angleterre. Le stress et les changements dans le travail, la focalisation sur les tests font que les professeurs quittent le métier ou n'y entrent pas. Les étudiants connaissent désormais la pression mise sur les enseignants, leur manque de liberté pédagogique. D'autant qu'une partie du salaire peut dépendre de ces résultats dans les écoles qui ont une autonomie de budget.

3.

QUELLES RÉACTIONS CONTRE CES ÉVALUATIONS?

En Angleterre, le syndicat enseignant majoritaire, ainsi que deux associations de parents se sont mobilisés contre les évaluations mais seulement un petit nombre d'écoles ont refusé de les faire passer. Un seul test, des enfants de quatre ans avant leur entrée à l'école, a été arrêté, mais a été réintroduit. C'est aux États-Unis qu'il y a eu une mobilisation massive et réussie, un demi-million de parents de l'État de New York ont refusé que leur enfant passe les évaluations. En Angleterre, le mouvement a été plus faible mais l'opposition grandit. Récemment, l'inspectrice générale de l'éducation s'est exprimée pour dire que les élèves étaient trop testés. Mais les évaluations ont toujours cours pour les élèves de 7, 8, 14 et 16 ans. Il faut dire que c'est un outil si simple et si séduisant pour les politiciens ! Ils peuvent modifier à loisir les critères, la structure des tests et faire porter la responsabilité des résultats sur les écoles.

tion

les élèves. Les retours des évaluations nourrissent les débats initiaux : la pertinence de changer le texte de compréhension, les moyens de mesurer les écarts sans notation, les compétences évaluées nécessairement enseignées en préalable, la vigilance à ne pas rétrécir les situations de classe à celles des évaluations... « *Ce ne sont pas des tests mais des outils pour les enfants et pour nous* », continue Nathalie. Pour elle, « *observer les progrès plutôt que les manques a permis de sortir d'un certain découragement car on voit tous les élèves progresser.* »

Pour la circonscription, il s'agissait d'impulser une dimension collective dans un contexte rural avec des écoles assez isolées. « *Quand on mesure les progrès des élèves et comment les enseignants ont transpiré pour les amener là, on sort d'une appréciation normative du simple résultat et on atteint une évolution réfléchie des pratiques pédagogiques* », témoigne Nicole Erbinatagaray, la conseillère pédagogique. La démarche a été étendue à l'ensemble des écoles de différents secteurs de collège, dans le cadre de temps de travail institutionnels. Le dispositif est décliné en CE1 sur les mêmes compétences et, cette année, le chantier de réflexion devrait s'étendre au CE2. La mise en œuvre des évaluations reste à l'entière liberté des enseignants et les dynamiques sont diverses, mais ces pionniers ont déjà rallié à leur cause plus d'une quinzaine de classes. Malgré la confusion que les nouvelles évaluations CP-CE1 risquent de créer, la conseillère pédagogique et l'équipe enseignante mobilisée souhaitent poursuivre pour continuer à soutenir leurs pratiques.



ÉCOLE DE VILLEMOTIER (01)

Atteindre les étoiles

L'évaluation individualisée et formative est au cœur du fonctionnement de ces deux classes bressanes.

En ce début d'année c'est à la conquête des « étoiles » et des « ceintures » que partent les élèves des deux classes élémentaires de la petite école de Villemotier dans le département de l'Ain. « *Car ici on ne pratique pas d'évaluation collective tous ensemble au même moment* ». Un parti pris assumé par Céline Prosper, directrice de l'école et Isabelle Teil enseignante qui ont décidé pour la deuxième année consécutive de répartir les élèves villemontois d'âge élémentaire en deux classes multi-âges du CP au CM2. Un plan de travail avec un tronc commun et des parcours individuels rythme le travail de la classe et de chacun. Il conduit à la validation de compétences des programmes, symbolisées par des étoiles pour les cycles 2 et des ceintures sur le modèle des sports de combat, pour les cycles 3. Ce matin-là, Agathe et Ninon, élèves de CM, ont rapidement sorti leur « to do list » et regardent ensemble le tableau d'évolution des ceintures de compétences qui est affiché dans la classe. Elles se fixent des objectifs pour la matinée sur le tronc commun. Des casques anti-bruit leur permettent de s'isoler si elles le souhaitent. Pendant ce temps, l'enseignante est disponible pour les élèves de cycle 2 qui en ce début d'année ont besoin d'un accompagnement serré à la fois pour s'approprier les documents de suivi mais aussi d'un feedback sur le travail réalisé la veille. À l'autre bout de la classe, des

élèves sont accaparés par le logiciel de rallye-lecture et le test proposé correspondant à l'ouvrage qu'ils sont en train de lire. Un outil qui permet aux enseignantes de suivre les parcours de lecture et d'adapter leur rendez-vous lecture prévus les vendredis matin.

HORLOGERIE FINE

Tous ces outils, les deux enseignantes bressanes les ont élaborés ensemble en puisant à droite et à gauche et à l'issue d'un stage d'école sur l'évaluation positive. Car pour un tel fonctionnement, une horlogerie fine est nécessaire afin de ne pas perdre pied dans le suivi des 17 élèves de tous niveaux de chacune des classes. « *Cette année nous avons fait évoluer notre fonctionnement avec la mise en place d'un cahier de progrès* », précisent-elles. « *Ainsi, les élèves et leur famille peuvent mieux suivre et prendre conscience des progrès réalisés et du chemin restant à parcourir* ». Les séquences d'entraînement en orthographe, en grammaire ou encore en numération conduisent à la passation de tests individuels corrigés par les enseignantes. « *Nous organisons des rendez-vous individuels à chaque fin de période pour faire le point et relancer les élèves.* » Aussi s'interrogent-elles sur les évaluations diagnostiques proposées par le ministère. « *Cela peut nous donner un repère par rapport à tous les enfants de France et nous donner un point d'appui quand on rencontre les parents* », envisagent-elles. Et en même temps les deux maîtresses se questionnent sur les effets pour les élèves. « *Si elles ne sont pas adaptées ou trop difficiles, quel regard les enfants vont-ils avoir sur eux-mêmes en ce début d'année ?* ».

CONTINUUM

« *Évaluer pour (mieux) faire apprendre* », c'est le titre d'un dossier de l'Institut français de l'éducation présentant l'évaluation comme un nécessaire continuum avec l'enseignement et l'apprentissage. Traitant à la fois des motivations et des modalités, il précise que les dispositifs proposés... ne peuvent être déconnectés des contenus d'enseignement.

VEILLE-ET-ANALYSES.

ENS-LYON.FR

TESTS CP-CE1 :

Quel vécu pour les enseignantes et enseignants ? Quels ressentis pour les élèves ? Le SNUipp-FSU mène l'enquête. Via un mail dédié, il propose à tous les professeurs des écoles de CP et CE1 de témoigner : durée réelle de passation, stress des élèves, difficultés et sens des exercices, échanges avec les parents... Le but : remonter ces témoignages au ministère qui pour l'instant n'a fait que repousser la date butoir de saisie et concédé cinq heures d'APC pour compenser. Mail à **EVALUATIONS-JETEMOIGNE@SNUIPP.FR**

LA CNIL SAISIE

Le SNUipp-FSU a écrit au ministre et à la présidente de la CNIL pour obtenir des garanties sur la protection des données recueillies lors des évaluations CP-CE1. Le ministère a répondu au syndicat que depuis le RGPD il n'était pas tenu d'en référer à la commission. Après analyse par ses services, il assure que « *toutes les précautions ont été prises pour assurer la sécurité et la confidentialité des données relatives aux élèves* ». Le SNUipp demande néanmoins confirmation à la CNIL.

“La tentation du palmarès”

QUE PEUVENT APPORTER DES ÉVALUATIONS NATIONALES ?

OLIVIER REY : Les évaluations externes standardisées apportent une vision qui dépasse l'aire locale et peuvent, sous certaines conditions, faire prendre conscience aux enseignants des écarts existants entre les performances, les acquis de leurs élèves et ce qui est attendu au niveau général. Cela peut permettre de lutter contre cet effet qui consiste parfois à abaisser ses attentes, dans un souci naturel et compréhensif de ne pas créer des situations compliquées ou laisser ses élèves en grand échec. Il peut être intéressant de rappeler l'objectif que l'on donne à une classe d'âge, à un niveau du système éducatif, quelles que soient les spécificités locales. Ces évaluations peuvent également aider, notamment lorsqu'elles sont élaborées par des spécialistes de la DEPP*, à spécifier les difficultés particulières des élèves et outiller les enseignants pour les qualifier précisément.

ONT-ELLES DES LIMITES ?

O.R. : Oui, lorsque ces évaluations ne sont pas réellement articulées avec la formation initiale et continue des enseignants. Lorsque les difficultés qu'elles vont pointer, qui appellent des remédiations, ne correspondent pas aux moyens et aux outils dont disposent les enseignants pour les mettre en œuvre. Ça reste alors un instrument pour accuser une faiblesse sans avoir les moyens de la corriger. Indiquer un objectif sans donner les moyens de l'atteindre est forcément contre-productif. Et puis toute situation d'évaluation produit du stress, c'est un acquis robuste de la psychologie sociale et cognitive, et ce stress affecte les performances des élèves. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'en passer, mais il faut en être conscient et cela pose la question de la multiplication des évaluations. De plus elles mobilisent des moyens, du temps, de l'éner-

gie... Pense-t-on vraiment que les professeurs des écoles vont disposer d'informations dont ils ne disposaient pas jusque-là ? On se rend compte qu'ils en prélèvent déjà énormément par l'observation et l'activité quotidienne de la classe. N'y-a-t-il pas un risque de redondance ou d'abandon des prélèvements par observation ? Cela ne va-t-il pas pousser les enseignants à une forme de passivité sur cette question ? Enfin on sait que les évaluations sont forcément rendues publiques à un moment donné et la tentation du palmarès devient alors inévitable.

QUEL IMPACT SUR LES APPRENTISSAGES ?

O.R. : Dès qu'il y a une évaluation, les élèves comme les enseignants tendent à cibler, à orienter leurs efforts vers les points qui vont être évalués. Or l'évaluation n'évalue pas tout d'une séquence d'apprentissage, soit parce qu'on ne sélectionne que les éléments considérés comme plus importants, soit parce que certaines compétences sont plus faciles à mesurer. Difficile par exemple de graduer des comportements scolaires. Le contenu des évaluations envoie un signal, hiérarchise les apprentissages et impacte fortement le déroulement des enseignements. Aussi, même inconsciemment, les enseignants vont orienter leurs enseignements en fonction des évaluations qui se déroulent cette année. C'est bien un des objectifs de ces évaluations d'ailleurs. Le fait que des laboratoires de neurologie ou de statistique deviennent par endroits les lieux dominants de l'autorité pédagogique est doublement problématique : pour les professeurs traités comme des ignorants, et pour leurs élèves dont les difficultés deviennent fréquemment naturalisées. Moins nous disposerons d'expertise didactique et pédagogique pour identifier

les variables culturelles et sociales à l'œuvre dans l'éducation, plus la technocratie prendra de l'ampleur. En somme, moins l'enseignement se régule lui-même, plus on le régule quand même, mais de l'extérieur.

L'ÉVALUATION PEUT-ELLE DEVENIR UN LEVIER POUR MIEUX FAIRE APPRENDRE ?

O.R. : L'évaluation fait partie du répertoire des gestes professionnels des enseignants qui leur permet de prélever des informations sur les apprentissages en cours. Le temps entre le prélèvement et la mise en place des adaptations pédagogiques doit être le plus court possible et c'est pour cela que les enseignants doivent garder la main sur l'outil. Celui-

Le contenu des évaluations envoie un signal, hiérarchise les apprentissages et impacte fortement le déroulement des enseignements.

ci doit aller de pair avec les ressources qui permettent d'agir. Si l'enseignant n'a pas la moindre idée de comment aider l'élève, c'est pire que tout. Le constat d'impuissance démobilise.

Enfin l'évaluation gagne à être un élément du collectif car il est rare qu'à l'échelle d'un individu on maîtrise les ressources pour prendre en compte tous les besoins d'un élève. Avoir une vision globale, pluridisciplinaire de l'élève reste le plus utile. L'évaluation ce n'est pas seulement l'élève seul face au professeur seul, même si parfois c'est nécessaire. Elle reste alors une forme de facilité cognitive dans une situation beaucoup plus complexe et difficile. On cherche à isoler mais il faut garder conscience de sa situation relative.

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance



BIO
Olivier Rey
Ingénieur de recherche à l'École normale supérieure de Lyon, il est responsable à l'unité Veille & Analyses de l'Institut français de l'éducation.



- Alors, cette rentrée ?
- J'ai appris mon affectation vendredi, je suis encore dans les cartons, 12 000 cours à préparer... pas évident quand on débute.
- Ne vous en faites pas, « Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ». Victor Hugo.
- Cela dit, s'il m'arrive quoi que ce soit, je suis parée... Je me suis assurée à la MAIF ! En plus, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants.
- « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années »...
- ... Corneille.
- Bravo !



OFFRE JEUNE ENSEIGNANT.

Profitez **d'une réduction de 10 %** sur votre cotisation auto 2018, ainsi que **d'un remboursement de 50 € ou 100 €** en regroupant votre assurance professionnelle avec votre assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : maif-oje.fr. **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

MÉTIER & PRATIQUES

GBC.

Victor

joue

joue

PAGE **22**

École et
sexualité

PAGE **26**

Docs
en stock

PAGE **28**

Re-
conversion

ÉCOLE ET SEXUALITÉ

DÉCRYPTAGE



© Tréviens/NAJA

L'éducation à la sexualité peine à trouver sa place à l'école à la fois pour des raisons de tabous mais aussi par manque de formation.

Éducation... sexuelle, deux mots qui mis côte à côte font pleuvoir les réactions et ouvrent, l'actualité l'a encore montré récemment, la boîte à fantômes. Le ministre de l'Éducation nationale lui-même a dû intervenir et a fait paraître une nouvelle circulaire (lire p. 23) en cette rentrée afin de réaffirmer le cadre de cet enseignement au sein de l'école alors que des groupuscules tentent d'instrumentaliser les peurs de familles peu ou mal informées.

Dès 1973, la circulaire dite Fontanet indique que « les fables racontées aux

petits et le silence (...) sont devenus inacceptables du fait de la civilisation ambiante, de l'évolution des modes de vie et du recrutement mixte des établissements ». S'il s'agissait de répondre aux enjeux de société posés par une révolution sexuelle en plein essor mais qui laissait de nombreux jeunes sans information, l'approche était quasi uniquement hygiéniste. Dans les années 80 avec l'apparition du SIDA cette approche préventive s'est trouvée renforcée écartant une véritable éducation à la sexualité.

DONNER DES RÉPONSES

Il faudra attendre 2001, puis la circulaire de 2003, pour que « l'éducation à la sexualité en milieu scolaire » soit inscrite comme une « composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen ». Des objectifs posés en forme de résistance pour « permettre aux jeunes de mieux

analyser et appréhender les multiples messages médiatiques et sociaux qui les assaillent quotidiennement ». Sous-entendu, si l'école ne remplit pas son rôle la société marchande et la pornographie s'en chargeront. Un enjeu qui est posé comme fondamental par le sociologue Michel Bozon qui fait de l'éducation aux médias et au tri de l'information la priorité des séances d'éducation sexuelle, rappelant que « les enfants et les jeunes iront de toutes les manières chercher la réponse à leurs questions ». Car c'est bien un paradoxe et la persistance d'une forme de puritanisme de notre société, notamment des milieux conservateurs, que de constamment vouloir laisser cette question à l'extérieur de l'école alors qu'elle a complètement envahi l'espace public sous des formes qui sont loin de promouvoir l'égalité, le respect ou encore le consentement entre les personnes.

DES TABOUS À DÉPASSER

Aussi on en parle beaucoup, mais on ne fait pas tant que ça de séances d'éducation à la sexualité à l'école, comme le rappelait le rapport du Haut conseil à l'égalité en 2016. Il pointait que seulement 25% des établissements organisaient les trois séances annuelles inscrites au programme. Car il ne s'avère pas facile pour les enseignants de traiter d'une question qui s'inscrit pour partie dans l'intimité de la personne et que l'on pourrait avoir tendance à laisser à la sphère familiale. C'est pourtant souvent un des derniers endroits où les enfants et les jeunes souhaitent poser leurs questions. Pour

cela il est indispensable de développer la formation des enseignants comme le rappellent, sous forme de vœu pieu, les circulaires de 2003 ou encore celle toute récente de 2018. Car c'est bien dès le plus jeune âge que l'on peut commencer à déconstruire les idées reçues sur les questions relatives à la sexualité et à l'anatomie, lever les tabous, questionner les normes, favoriser les échanges lutter contre le sexisme et toutes les formes de violence liées la sexualité. Une approche globale qui est notamment portée par le Planning familial (lire ci-dessous).

LAURENT BERNARDI



CAROLINE REHBI FARIN

co-présidente nationale du Planning familial

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ A-T-ELLE SA PLACE À L'ÉCOLE ?

” L'éducation à la sexualité est à inscrire dans une approche globale et ce dès le plus jeune âge. Le grand public se représente mieux notre action à partir du secondaire sur des questions de prévention des MST ou de contraceptions. Mais dès l'école primaire, depuis tout petit, on peut travailler au vivre ensemble dans une perspective d'égalité entre les filles et les garçons. Les enfants ont beaucoup à dire sur l'égalité, dans la cour de l'école notamment. Des « jeux » malheureux comme les soulevés de jupes permettent d'aborder la question du consentement et du respect du corps de l'autre. C'est une démarche qui doit

s'inscrire dans le quotidien de la classe, comme quelque chose de régulier et de normal pour le bien-être des élèves.

QUELLE APPROCHE À L'ÉCOLE ?

L'objectif reste de permettre un développement psychosocial harmonieux en apprenant à connaître ses émotions et de faire de la prévention. On peut partir de ce que les élèves vivent dans leurs relations sociales à l'aide de petites saynètes. Elles permettent d'engager un dialogue sur « *ce qui me rend heureux ou pas* » et d'aborder le respect de soi et des autres en les aidant à se protéger. Quand on est petit on a le droit de ne pas accepter des choses. Les différences filles-garçons sont également un sujet de prédilection et on en parle jusqu'à aborder les questions de puberté en fin d'école primaire. C'est est quoi l'amour, l'amitié ? Est ce qu'on peut être amoureux quand on a 7 ans ? Accepter qu'on nous touche ou pas, être amoureux, tout ça c'est de la sexualité et dans ce

sens on fait de l'éducation à la sexualité.

PROPOSEZ-VOUS DES OUTILS POUR LA CLASSE ?

Avec les plus petits, le programme PRODAS*, d'origine canadienne, a été expérimenté depuis une dizaine d'années dans différentes académies. Il permet de travailler sur le développement des compétences psychosociales et de former des adultes. Ce qui est important c'est de réaffirmer que l'éducation à la sexualité ce n'est pas faire de la sexualité et que ce terme ne se réduit pas au sexe mais bien à une approche globale. On doit partir des représentations des enfants et aborder les émotions, les représentations du corps et il y a de réels besoins. Il y a quatre ans, l'évaluation du programme a pu montrer que le climat scolaire se trouvait amélioré, apaisé et que les élèves exprimaient mieux leurs émotions. PROPOS RECUEILLIS PAR LB.

*Programme de développement affectif et social

59% des femmes déclarant avoir été victimes de violences ont été pour la première fois alors qu'elles étaient mineures.

5 À 7% des élèves ont subi des violences à caractère sexuel selon une enquête réalisée par la DEPP en 2013. Des violences qui touchent plus souvent les filles (7,5%) que les garçons (5%).

17 ANS c'est l'âge auquel la moitié des jeunes ont déjà eu un rapport sexuel.

ARTE REPLAY : Révolutions sexuelles. Le droit au plaisir : reportage historique en deux parties disponible jusqu'au 2 novembre. Un regard très complet sur l'évolution du rapport à la sexualité dans nos sociétés modernes.



NOUVELLE CIRCULAIRE

« L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle doit trouver sa place à l'école dans un esprit de laïcité, de neutralité et de discernement (...) L'enfance et son intimité sont pleinement respectées. » Dès son préambule la nouvelle circulaire du MEN sur l'éducation à la sexualité, parue au BO du 12 septembre, vient cadrer et tenter de rassurer sur les objectifs de cet enseignement à l'école. Elle rappelle qu'il se trouve à la croisée de plusieurs champs, « biologique, psycho-émotionnel, mais aussi juridique et social » et qu'il vise à « favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui ». La circulaire donne également un cadre de mise en œuvre rappelant qu'il s'agit de « développer chez les élèves des savoir-être et des comportements respectueux et responsables » et « qu'à l'école élémentaire il ne pourrait s'agir d'une éducation explicite à la sexualité ». Neuf thématiques sont proposées à l'étude devant prendre en compte les étapes de maturation des élèves. On y trouve notamment « l'étude et le respect du corps, le droit à la sécurité et à la protection, l'égalité entre les filles et les garçons ou encore la prévention des violences sexistes et sexuelles ».



L'UDA

C'EST AUSSI DE CHEZ MOI !

Les présentations des conférences,
vos questions aux chercheurs invités
et des lives sur :

 SNUipp-FSU

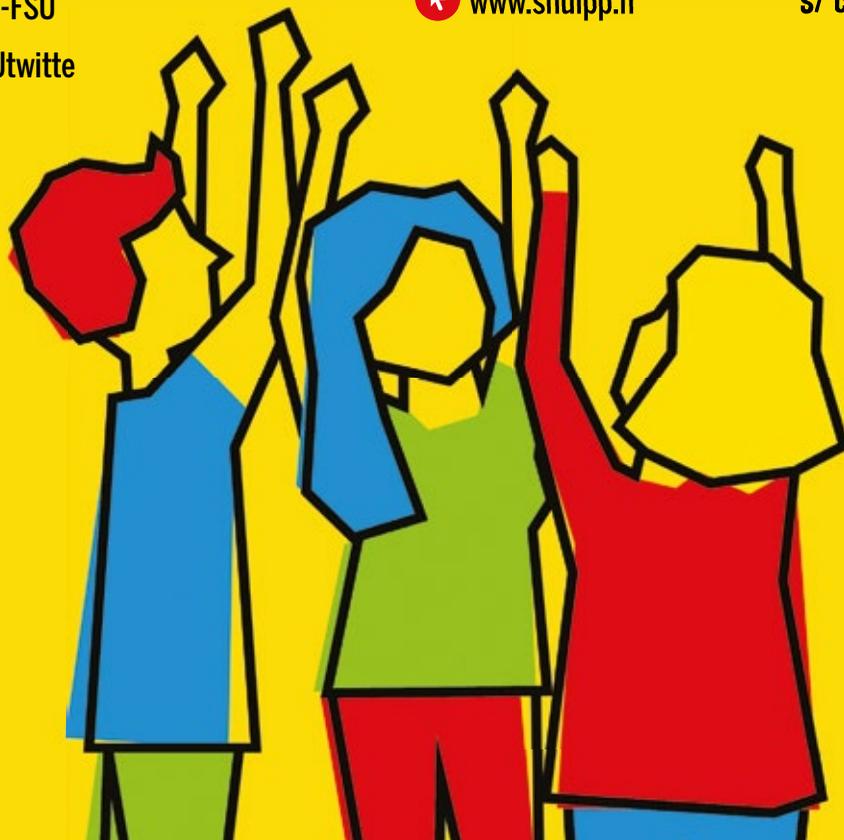
 @leSNUtwtite

Les compte-rendus
des conférences et
ateliers sur :

 www.snuipp.fr

Tous les interviews
et reportages dans :

 fenêtres
s/ cours



L'UDA
UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

LA RENCONTRE INCONTOURNABLE
ENTRE LE MONDE DE LA
RECHERCHE ET LA PROFESSION.

LES 19, 20, 21 OCTOBRE 2018
À PORT-LEUCATE

Changeons l'école,
pour la réussite de tous les élèves.



COURTS

17 NOVEMBRE {FORUM MATERNELLE}

Suite au rendez-vous manqué des Assises de la Maternelle du gouvernement, 15 associations, dont le SNUipp-FSU, se réunissent à la Bourse du travail à Paris pour faire leurs propositions pour l'école maternelle, une école à part entière, une école première où l'on apprend et où l'on vit ensemble.

SNUIPP.FR/ACTUALITES/EVENEMENTS

26 ET 27 NOVEMBRE “ COLLOQUE : UN MÉTIER D'EXÉCUTION OU DE CONCEPTION ?

Quels savoirs et quelles pratiques pour démocratiser l'école ?

Comment reconnaître l'expertise professionnelle enseignante, la capacité à effectuer des choix pédagogiques adaptés et garantir une professionnalité enseignante ? Pour répondre à ces questions, le SNUipp-FSU a invité Philippe Meirieu, Roland Goigoux et Dominique Cau-Bareille à la Bourse du travail de Paris et propose des tables rondes enseignantes et des ateliers du GFEN. Inscriptions sur

SNUIPP.FR, RUBRIQUE ACTUALITÉS / ÉVÉNEMENTS

+ POUR DES RELATIONS APAISÉES ÉCOLE-PARENTS

L'Institut français de l'éducation publie un livret de ressources pour des relations école-familles apaisées. Il présente des dispositifs tels que le lieu passerelle, sorte de café des parents où le lien se crée naturellement. Ou encore ce dispositif qui permet aux parents de CP de faire les devoirs avec leur enfant, dans la classe, avec l'enseignante, après l'école. Des outils concrets pour une meilleure connaissance mutuelle enseignants-parents. IFE.ENS-LYON.FR



OSONS = LES ARTS

L'AGEEM, dans le cadre de la préparation de son prochain congrès, publie un guide autour de l'enseignement des arts et de la culture à l'école maternelle. Réflexions de chercheurs, rappel des textes officiels, pistes pédagogiques, références... Une trentaine de pages pour donner envie de penser et construire un parcours afin d'accompagner l'enfant, tant dans des démarches de création que dans la construction d'une culture commune riche. Avec eux, comme le suggère le titre, « Osons les arts » !

AGEEM.FR



ÉVELINE CHARMEUX



Ancienne formatrice, agrégée de grammaire, chercheuse à l'INRP

1. POURQUOI CE LIVRE « LIRE, C'EST COMPRENDRE »* ?

L'objectif est de démonter l'idée selon laquelle l'apprentissage de la lecture relèverait d'une méthode et de préférence syllabique. Une accumulation d'erreurs sous-tend cette vision. Par exemple, les méthodes ne prennent pas en compte les savoirs des enfants sur la lecture, or on apprend à partir de ce que l'on sait ou croit savoir. Elles enseignent des non-sens tels que la création de syllabes artificielles : poire n'a pas deux syllabes, même avec l'accent du sud ! La compréhension de l'écrit ne s'effectue pas mot après mot mais par les liens entre eux, les prises d'indices et le raisonnement, elle n'a rien d'une évidence.

2. VOUS PARLEZ D'UN « ANTI MANUEL DE LECTURE », POURQUOI ?

Parce qu'il s'adresse aux enseignants, et non aux élèves, qui eux, n'ont besoin d'aucun manuel. Et parce qu'il rappelle que l'on peut enseigner sans manuel. L'enjeu devient le choix d'une méthode ou le choix du « vrai », c'est-à-dire en lisant les écrits qui entourent l'enfant.

3. QUELS SONT LES GRANDS TRAITS DE CETTE DÉMARCHE ?

Il s'agit bien d'une démarche, et non d'une méthode qui est une pratique fermée, non adaptable. Il y a évidemment en amont une réflexion sur les principes de base, qui s'appuient sur le développement de l'enfant, les théories de l'apprentissage et la linguistique, et sur les mises en œuvre dans la classe. Du côté des enfants, on pourrait distinguer trois étapes. D'abord, une première familiarisation avec l'univers de l'écrit en maternelle, avec des « objets à lire », porteurs de messages. Puis vient le temps de l'apprentissage de l'autonomie de lecture, c'est-à-dire la capacité à valider les hypothèses de sens en s'appuyant sur les caractéristiques de la langue. Enfin, il faut amener les enfants vers la lecture experte, découvrir les variations des conduites de lecture selon les types d'écrits et selon leurs projets de lecteurs. En cycles 3 et 4, on considère souvent que les élèves savent lire et on fait lire, par entraînement, au lieu de continuer à enseigner ce qui n'a pas été appris : surmonter la crainte de la quantité et maîtriser les deux

« grandes lectures » : littéraire ou de réflexion. La plupart des lectures que les enfants feront à l'école ne sont pas destinées à donner du plaisir, mais elles sont un acte de liberté. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD.

* « Lire, c'est comprendre », éditions universitaires européennes

CE MATIN

travail sur le rôle de la légende dans un schéma.

CM1-CM2 À ORLÉANS

DOCS EN STOCK

Comment apprendre à lire et comprendre des textes documentaires ? Deuxième année d'expérimentation pour les classes volontaires de cycle 3, circonscription d'Orléans-Saran (45).

« Avant, quand je devais faire une recherche, je tapais Nabucco par exemple et je recopiais tout ce que je voyais en premier », reconnaît Soheil, CM2 de l'école des Aydes, dans le faubourg du même nom à Orléans. « Maintenant, je regarde les choix proposés. Je vais sur Wikipédia et je m'aide du sommaire, des sous-titres pour aller directement sur la partie où j'aurai le plus important, sa date de naissance, de mort, ses œuvres ». En ce début d'année, il est ravi de reprendre ce travail de lecture compréhension de textes documentaires, dont ceux en ligne, et de partager avec ses camarades

les stratégies acquises, notamment avec les CM1 encore novices en procédures. Qui plus est, le thème lui plaît : le cerveau, tout comme la conquête spatiale l'année dernière. « En revanche, le premier thème de l'an dernier, sur les habitants du chêne, n'a pas rencontré l'adhésion des enseignants et encore moins des élèves », sourit Diane Seigneuret, sa maîtresse. « Lors d'une des réunions bilan entre nous, nous l'avons fait évoluer ».

CO-CONCEPTION

C'est l'un des points forts de la démarche : l'implication de 12 PE au départ et désormais 25 dans l'élaboration des séquences. Une « co-conception des outils essentielle » selon Juliette Renaud, formatrice à l'Espé et pilote du dispositif pour sa thèse. C'est elle qui a conçu le scénario de #LectureDoc, la succession des huit séances pour chaque thème et le matériel clé en main : guide du maître, plateforme numérique et livrets élèves. Mais ces séances ont d'abord été commentées par les enseignants avant d'être testées en classe puis amendées au fur et à mesure de l'expérimentation. « Nous voulions tous progresser dans

l'enseignement de la compréhension en lecture documentaire », témoigne Valérie Lavolé, autre enseignante partie prenante, « sans trop savoir comment nous y prendre ». Le groupe a pu travailler en conseils des maîtres accompagnés, même s'il admet quelques heures en plus des 108h pour échanger.

BLOCS-SENS

La séquence commence par la projection d'une grande image couleur du cerveau. « Nous allons apprendre à lire des textes documentaires », commence Diane, guidée tout le long par des « bulles », petits textes de consignes ou de questions qui apparaissent sur l'écran au fur et à mesure et que les élèves voient aussi. « C'est notre filet de sécurité. Cela nous évite d'avoir le nez dans le guide du maître et les élèves peuvent s'y raccrocher s'ils ont manqué le début de la consigne », se félicite-t-elle. Après avoir explicité les termes de documentaire, d'encyclopédie et leur rôle, elle demande aux élèves par binômes de chuchoter à l'oreille du voisin ce qu'ils savent. Vient ensuite la phase de recueil des représentations et connaissances des élèves, notées sur le tableau blanc. Tout

au long de la séance, elle y reviendra pour confirmer ou infirmer. Le cœur de la séance, c'est l'identification de la légende et du schéma qui s'y rattache, un des « blocs de sens » essentiels dans un documentaire. Retour à l'image couleur

projetée de départ, chaque légende va être lue, explicitée puis positionnée au bon endroit du

cerveau par « touché » sur l'écran. Pour les aider des indices comme « lobe frontal » : « Il y a front donc c'est devant », déduit Chloé. Enfin un autre symbole à l'écran : un crayon, leur indique qu'il est temps de travailler en individuel à l'écrit sur leur livret. Et le dernier symbole, des engrenages, représente la phase essentielle de structuration. Les séances

suites continueront ce travail sur l'organisation du document, titres, sommaire... le parcours de lecture, ce qu'il faut lire ou pas en fonction de la recherche afin que les élèves apprennent à prélever plus facilement les informations.

« PRÉLEVER PLUS FACILEMENT LES INFORMATIONS »

Diane apprécie à la fois le guidage et la liberté des séquences. Surtout elle voit progresser ses élèves.

« Les CM2 que j'avais en CM1 l'année dernière ont déjà de bonnes stratégies pour se repérer et les CM1 sont encore un peu perdus ». Elle en ressent les effets notamment dans toutes les activités de recherche documentaire, « en histoire des arts ou pour les exposés. Ils n'arrivent plus avec les 15 pages imprimées d'Internet! » LAURENCE GAIFFE



JULIETTE RENAUD.

formatrice à l'Espé d'Orléans et doctorante.

« ENSEIGNER DES STRATÉGIES »

POURQUOI TRAVAILLER SPÉCIFIQUEMENT LA LECTURE DOCUMENTAIRE ?

» C'est dans les programmes mais les enseignants ont beaucoup de mal à le mettre en pratique. Il y a un vrai déficit d'outils, de formation. Ce qu'on voit souvent en classe, ce sont des textes documentaires avec des questions auxquelles répondre mais il s'agit alors d'évaluation de lecture documentaire pas d'apprentissage. Pirls 2016 montre une chute très forte des compétences en lecture des écoliers français et encore plus en lecture documentaire. Nous

avons donc choisi de travailler ce domaine afin d'outiller les enseignants. Enfin, dans une société du numérique, il faut enseigner aux élèves à développer des stratégies face à ces textes auxquels ils sont sans cesse confrontés.

COMMENT PROCÉDER ?

Tout d'abord en apprenant à se repérer dans l'organisation du document, titres, paragraphes, sommaire, sous-titres, onglets. Pour que d'un coup d'œil ils sachent où aller pour trouver rapidement l'information qu'ils cherchent sans tout lire comme un roman. Ensuite, développer une démarche en compréhension : ce que je cherche, ce que je sélectionne et ce que j'en déduis. La tentation est souvent de répondre aux questions posées avec ses connaissances personnelles sans aller chercher celles du document. Enfin, il y a

tout un travail sur le lexique pour entraîner les élèves à comprendre les mots inconnus à l'aide du contexte et de leur formation sans devoir recourir systématiquement au dictionnaire.

LES ÉLÈVES ONT-ILS PROGRESSÉ ?

L'évaluation du dispositif est prévue l'année prochaine. Pour l'instant, nous avons fait passer un test à chaque élève participant à l'expérimentation en l'interrogeant sur ses stratégies pour chercher des informations devant une page Wikidia. Au début, ils admettaient ne pas savoir où regarder puis les enseignants ont témoigné de véritables progrès de leurs élèves, lors de leurs recherches pour un exposé ou en histoire-géo. Maintenant ils demandent s'il faut faire une lecture survol, ils s'aident des onglets, titres, sommaire...

RECUEILLIS PAR LG

511 c'est le score global de la France aux évaluations Pirls de 2016 en lecture compréhension et une 22^e place sur 50 pays, juste au-dessus de la moyenne mais 30 points sous le score moyen européen (Depp, décembre 2017).

22 points de moins entre les résultats des CM1 français en « lecture de documents informatifs » dans l'enquête Pirls 2016 par rapport à celle de 2001, passant d'un score de 532 à 510 alors que la baisse n'est que de six points pour les textes narratifs (Depp décembre 2017).



CLIPS Les « fondamentaux » de Canopé fournissent 400 courtes « vidéos pour cogiter », supports en classe sur des sujets aussi divers que le système solaire ou le vivant.

en bref

APPRENDRE À COMPRENDRE

L'expérimentation orléanaise, s'inscrit dans le cadre des travaux sur la compréhension de Roland Goigoux et de Sylvie Cèbe, présente à l'Université d'automne du SNUipp-FSU les 19, 20 et 21 octobre. Dans une conférence au centre Savary, elle explique le travail étroit entre des chercheurs et des enseignants pour concevoir des ressources pédagogiques sur la compréhension en lecture.

CENTRE.ALAIN-SAVARY.ENS-LYON.FR

ENRAYER LES DIFFICULTÉS

La conférence de consensus du Cnesco sur la compréhension en lecture a insisté sur l'importance d'un enseignement explicite des stratégies pour enrayer les difficultés des élèves français dans ce domaine (Pirls, Cedre). La conférence de J.F Rouet traite des « spécificités de la lecture documentaire et de la recherche d'informations », que ce soit sous format papier ou en ligne.

CNESCO.FR.

DIGITAL NATIVE ?

Dans son livre « Numérique, mythes et réalités », André Tricot (Université d'automne du SNUipp-FSU 2015) insiste sur le risque de penser les élèves comme des « digital native » nés à l'ère numérique et donc à même de se repérer naturellement dans les documents en ligne. D'où la nécessité de ressources pédagogiques.

CHAÎNE YOUTUBE DU SNUIPP-FSU.



BIO
Sébastien Pailey,
27 ans, PE,
depuis deux
années à Paris

déscolarisés. Des jeunes éloignés de leur milieu familial aux vécus lourds. Alors Sébastien essaie de mieux les comprendre. Pour cela,

il n'hésite pas à passer une licence de sciences de l'éducation afin d'étoffer ses connaissances du milieu scolaire. Une réelle rencontre, ravivant les souvenirs de ses lectures. Il continue son parcours universitaire, parallèlement à son métier d'infirmier et passe un Master.

« SORTIR DE MA ZONE DE CONFORT »

Pourquoi professeur des écoles, lui qui se destinait à un poste d'infirmier scolaire dans le second degré ? « *Pour la possibilité d'enseigner plusieurs disciplines. Je n'avais pas non plus le bagage pour une discipline précise. Et puis, la tranche d'âge des élèves en primaire m'intéressait aussi tout particulièrement* ». Alors il passe le concours dans l'académie de Paris. Et puis, enseigner lui permet de mettre en pratique les compétences acquises sur le terrain hospitalier en tant qu'infirmier, « *la relation d'aide, l'empathie, le travail d'équipe* » et de les transposer dans les classes. Stagiaire en 2017-2018, il est en poste dans deux écoles parisiennes. Alexandra Froment, l'une de ses anciennes collègues, se souvient « *d'un enseignant très attentif aux élèves, à leurs besoins, à ce qu'ils ressentent. Il est très à l'écoute et privilégie toujours le dialogue, des qualités sans doute nécessaires à l'exercice de son ancien métier. Sébastien se questionne aussi, il remet en cause ses pratiques facilement* ». En juin dernier, Sébastien a postulé, sans vraiment y croire, à la certification CAPPEI, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive, « *pour qu'il y ait une logique dans mon parcours* ». Ainsi, à la rentrée, il s'est retrouvé à mi-temps, dans l'ITEP Angela Davis Junior de Paris. Il s'attendait à ces élèves aux profils très particuliers, son expérience professionnelle l'y a préparé. « *En ce début d'année, je découvre les élèves, je réfléchis à comment je peux leur apporter de l'aide, mais aussi à comment trouver ma place dans une équipe pluridisciplinaire* ». Son parcours professionnel, Sébastien aime l'idée de le faire évoluer, « *je suis content d'être là où j'en suis, je ne sais pas où je serai plus tard. J'aime l'idée de sortir de ma zone de confort* ». LILIA BEN HAMOUDA

RE-CONVERSION

Aujourd'hui professeur des écoles, Sébastien Pailey entame une seconde carrière bien éloignée de la première. Son parcours professionnel, c'est au gré des rencontres, humaines et professionnelles, qu'il l'a construit.

Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui Sébastien est enseignant. Fils de profs, enfant, il partage son temps libre entre bibliothèque familiale, riche d'écrits sociologiques et pédagogiques, et discussions enflammées sur l'avenir de la société. Désireux d'exercer un métier qui a du sens, il passe le concours d'infirmier en 2013. Son milieu familial le rattrape, il s'oriente vers un poste d'infirmier scolaire. Afin de parfaire ses connaissances, il effectue des stages en pédopsychiatrie, en foyers ou encore dans des lycées professionnels. La pédopsychiatrie le marque tout particulièrement. Il y rencontre des jeunes, âgés de six à quatorze ans,

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: SE SYNDIQUER DONNE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT DE 66%. QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE EXACTEMENT ?

R: L'adhésion dès cette rentrée donne droit à un crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation. Ce crédit d'impôts viendra en déduction du montant de l'impôt, en cas d'imposition sur les revenus 2019. Dans le cas contraire, l'État remboursera ce montant par chèque. Rien ne change avec le prélèvement à la source, si ce n'est que le remboursement sera plus rapide.

Q: LES DEUX PARENTS D'UN ÉLÈVE PEUVENT-ILS SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS ?

R: Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu cette année le vendredi 12 ou le samedi 13 octobre 2018. Tous les parents électeurs sont éligibles. La seule restriction concerne les parents qui seraient aussi enseignants dans l'école. Pour toute précision, il convient de se reporter à la note de service n° 2018-074 du 2-7-2018 parue au BOEN du 12 juillet 2018.

Q: L'ADMINISTRATION PREND-ELLE EN CHARGE MES DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN POUR ALLER À L'ÉCOLE ?

R: En partie. Le trajet domicile-travail peut être pris en charge par l'État employeur à hauteur de 50% pour les abonnements aux transports en commun et pour les locations de vélos. Cette participation concerne les abonnements annuels, mensuels ou hebdomadaires ou à renouvellement tacite (RATP, SNCF, transport d'Île-de-France,

entreprises de transport public, service public de location de vélos). Il est possible de cumuler transport public + vélo si le trajet se complète. La prise en charge est plafonnée (environ 86 € par mois) et le remboursement se fait mensuellement sur présentation des justificatifs. Les titres dont la période de validité est annuelle font l'objet d'une prise en charge répartie mensuellement pendant la période d'utilisation. Se renseigner auprès de la DSDEN de son département. (Texte de référence: décret n° 2010-676 du 21/06/2010)

POUR TOUTES CES QUESTIONS CONTACTER LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNUIPP-FSU.

KISA@TOU
Le mémento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ? KISA@TOU vous oriente.

À retrouver sur **snuipp.fr**



DÉCRYPTAGE

LA FEUILLE DE PAIE 2.0

Les bulletins de salaire seront désormais consultables et téléchargeables en ligne sur une plateforme internet de l'administration **ensap.gouv.fr**

Un arrêté du 30 juillet 2018 du ministère de l'Éducation nationale institue la mise à disposition et la conservation sur support électronique des bulletins de paie. Le texte prévoit la mise en place d'un « espace numérique propre, créé et administré par la direction générale des finances publiques et selon des modalités garantissant la sécurité et l'intégrité des données, leur confidentialité et leur accessibilité. » Cette décision prend effet au 1^{er} septembre 2018* pour les fonctionnaires et au 1^{er} avril 2019 pour les agents contractuels de l'Éducation

nationale. Les documents enregistrés dans cet espace numérique sont conservés tout au long de la carrière de l'agent et jusqu'à la fin de la cinquième année suivant celle de la liquidation de ses droits à pension. La consultation et l'impression de ces documents doivent être possibles depuis les lieux d'exercice et l'administration est tenue de mettre à la disposition des agents « les équipements nécessaires leur permettant d'avoir accès à leur espace numérique sécurisé depuis leur lieu de travail ». Pour créer son espace personnel, se connecter à **ensap.gouv.fr**, muni de son numéro INSEE et d'un mot de passe à créer. Quelques dérogations sont prévues à ce nouveau dispositif. À la demande de l'agent, la remise de la fiche de paie en format papier restera possible durant la durée où celui-ci se trouvera

dans certaines situations. Pour les fonctionnaires, celles et ceux placés en congé de maladie ordinaire, CLM et CLD et pour les personnels contractuels, ceux placés en congé de maladie, congé de grave maladie, congé suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle. À noter que le congé maternité est écarté de ces dispositions dérogatoires pour lesquelles les personnels concernés doivent adresser leur demande au service qui assure leur paie. Ils doivent notamment préciser l'adresse à laquelle les bulletins de paie doivent leur être communiqués. Cette dérogation prend fin soit dès que les conditions qui la motivent ne sont plus réunies, soit à la demande de l'agent.

* Toutefois, l'administration devrait poursuivre les émissions « papier » durant les six prochains mois, le temps que le dispositif soit opérationnel dans tous les départements.

LIVRES

L'animal dans tous ses états

Inconnu, familier, humanisé... à travers les âges et les représentations, à nos côtés ou dans notre imagination, dans la nature ou prenant notre place, les animaux sont partout présents. Quelques ouvrages pour accompagner le cheminement de votre classe vers le concours 2019!

Un documentaire farfelu pour découvrir le mammifère volant : « *La chauve-souris, les sciences naturelles de Tatsu Nagata* », un petit bijou. Si le dessin, simple et loufoque, porte à sourire, les informations sont vraiment scientifiques dans ce livre dont les fonds colorés donnent un bel aspect graphique. Et si j'étais un animal? Chèvre ou cheval? Serpent, dragon, tigre? « *Si j'étais une souris* » est une balade poétique, ouvrant grand la porte à la création avec ses élèves d'un bestiaire illustré où chacun pourrait se projeter dans le monde animal. Quoi de mieux que la mythologie pour évoquer les rapports complexes entre humains et animaux? « *Les Dieux de l'Égypte* » nous entraînent à la découverte d'Anubis le dieu chacal, Sobek à la tête de crocodile, Bastet au profil félin... Ces divinités

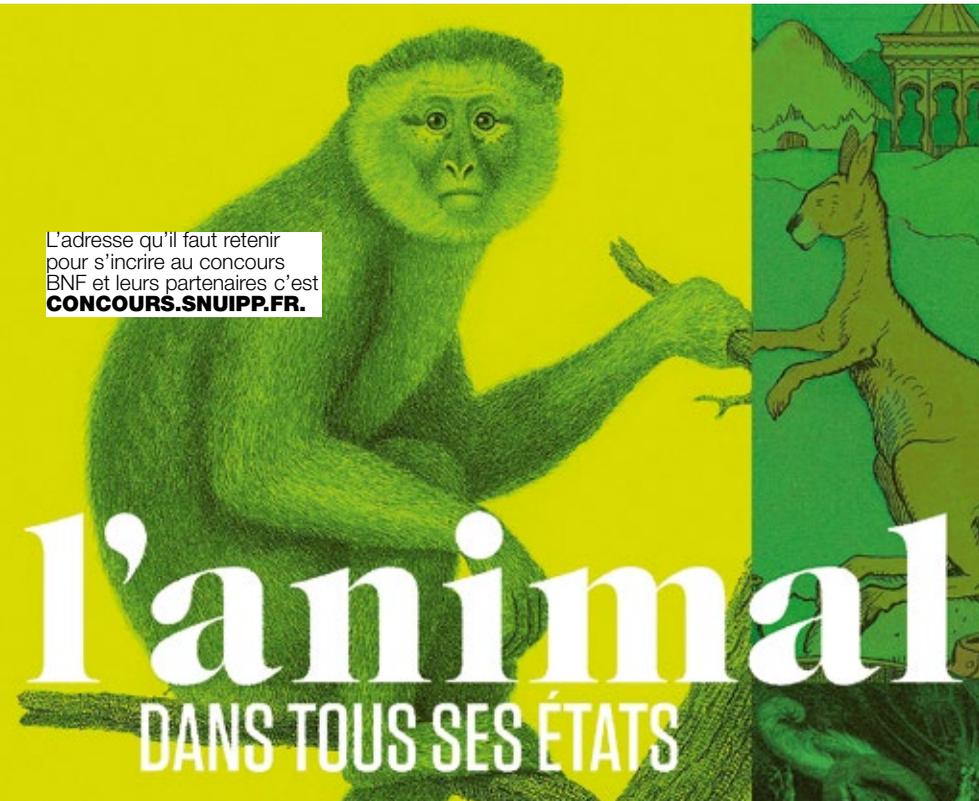
accompagnaient la vie des Égyptiens et leurs étranges silhouettes ont traversé plus de 3000 ans d'histoire. Aujourd'hui, très souvent, les animaux sont mis en scène avec des traits bien humains. En tant que roi des animaux, « *Alphonse, le lion qui ne pleurerait jamais* » est évidemment le plus majestueux, le plus courageux, le plus imposant et, quoi qu'il arrive, ne pleure jamais. Pourtant, un jour... Bref, apprendre à pleurer quand on est grand et costaud, cela permet d'être encore plus fort! On adore cette histoire aux allures de fable qui permet aux petits durs d'accepter leurs

émotions. « *Les quatre ours* » raconte en BD des scènes de la vie

BESTIAIRE ILLUSTRÉ

quotidienne d'une famille ordinaire: aller aux champignons, inviter les copains, s'ennuyer... Garance Chapron (celle qui a perdu sa grand-mère) et Boucle ne manqueront pas à l'appel. Une forêt, trois animaux: « *Le loup, le canard et la souris* ». Que pensez-vous qu'il se passe quand un loup croise une souris? Oui, il la dévore! Mais que se passe-t-il quand la souris arrive au fond du ventre du loup? On va vous laisser le plaisir de le découvrir, dans cet album délicieux et vous apprendrez enfin pourquoi le loup hurle toutes les nuits.

L'adresse qu'il faut retenir pour s'inscrire au concours BNF et leurs partenaires c'est CONCOURS.SNUIPP.FR.



l'animal
DANS TOUS SES ÉTATS

► **LA CHAUVÉ-SOURIS, LES SCIENCES NATURELLES** de Tatsu Nagata, Éd. Seuil Jeunesse, C2

► **SI J'ÉTAIS UNE SOURIS**, de Mapi, ill. Susumu Fujimoto, Éd. Grasset, C2, C3

► **LES DIEUX DE L'ÉGYPTE**, Raphaël Martin, Jean-Christophe Piot, Djilian Deroche, Éd. De La Martinière Jeunesse, C3

► **ALPHONSE, LE LION QUI NE PLEURAIT JAMAIS**, de Yeshil Kim, ill. Anna Ladecka, Éd. Talents hauts, C2

► **LES QUATRE OURS**, d'Olivier Charpentier, Éd. Actes Sud junior, C3

► **LE LOUP, LE CANARD ET LA SOURIS**, de Mac Barnett et Jon Klassen, Pastel, Éd. École des loisirs, C1, C2

LIVRE

Grand-père Mandela

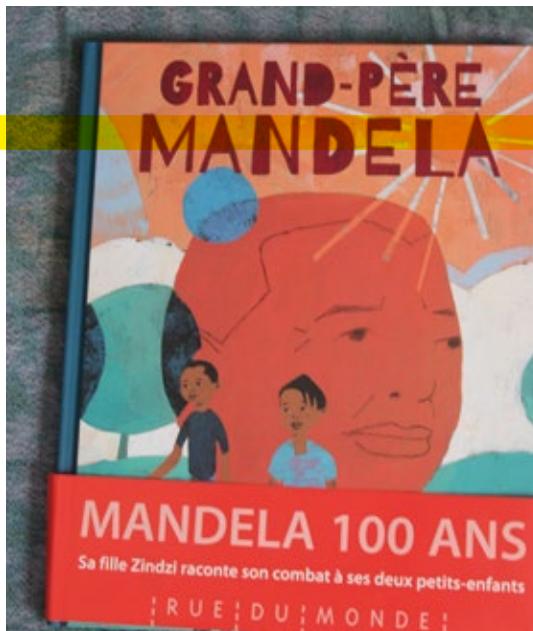
Un bel album au service des droits de l'homme comme Rue du Monde sait les faire. Ses arrières-petits-enfants racontent l'histoire de Mandela, dans un dialogue avec Zindzi, leur grand-mère, elle-même fille de Nelson. À travers lui, c'est l'histoire de l'apartheid, de la lutte des Noirs, d'un engagement pour l'égalité, « pour que tout le monde vive heureux ». Les illustrations, comme le texte, restent douces malgré les événements douloureux. À mettre dans vos bibliothèques !

► **GRAND-PÈRE MANDELA**, de Zindi, Zazi et Ziwelene Mandela, ill. Sean Qualls, trad. Laurana Serres-Giardi, Éd. Rue du Monde

MUSIQUE

Tout doux

Un petit album cartonné tendre pour apprendre à se relaxer. Six séances de 5 à 8 minutes ont été élaborées par un sophrologue pour se détendre grâce à la musique classique. Elsa Lepoivre de la Comédie française est la récitante et



Clémence Pollet illustre l'album de petites saynètes à la gouache, aux couleurs pastel, propices à la rêverie pour ces six séances. On y trouvera notamment « *Le printemps* » de Vivaldi pour se sentir fort et solide comme un arbre, « *Gymnopédie n°1* » d'Erik Satie pour s'enrouler sur toi-même comme un escargot, ou encore « *L'air de la suite orchestrale n°3* » de J.S. Bach en forme d'invitation au sommeil. Pour combiner relaxation et musique classique.

► **TOUT DOUX MES MUSIQUES CLASSIQUES POUR SE RELAXER**, Didier Jeunesse

MUSIQUE

Histoires culottées

Deux histoires de Stéphane Servant illustrées par Laetitia Le Saux sont réunies dans ce livre-disque drôle et savoureux qui interroge sur des questions de société. « *La culotte du loup* » raconte les aventures d'un loup à la recherche d'une culotte toujours plus belle et

plus luxueuse. Une manière de dénoncer la tyrannie de l'apparence, le diktat de la publicité et la consommation à outrance. « *Boucle d'ours* » pose des questions d'identité en se moquant des stéréotypes de genre. Petit ours veut se déguiser en Boucle d'ours pour le grand carnaval de la forêt mais Papa ours n'est pas convaincu. Le Chaperon loup et Maman ours vont l'aider à changer d'avis.

► **HISTOIRES CULOTTÉES**, Stéphane Servant, Laetitia Le Saux, Didier Jeunesse

INTERVIEW

Béatrice de Chancel-Bardelot

commissaire de l'exposition **Magiques Licornes**, Musée de Cluny

QUELS SONT LES LIENS ENTRE LE MUSÉE DE CLUNY ET LES LICORNES ?

C'est évidemment l'ensemble de tapisseries de la Dame à la licorne, où l'on trouve toujours une dame et sa servante entre un lion et une licorne. L'exposition est organisée en deux parties : la licorne vers 1500, et une réflexion sur la licorne qui continue à influencer

des artistes. L'exposition permet d'ailleurs au musée d'aborder l'art contemporain qui joue avec cet animal de légende et en détourne les codes.

POURQUOI FASCINE-T-ELLE TOUJOURS AUTANT ?

Peut-être parce que personne n'en a jamais vu. Le mystérieux participe de l'attrait. La licorne est un symbole d'exceptionnel et d'excellence. Elle a une



relation privilégiée avec la femme, les jeunes filles, la virginité. Au Moyen-âge, on attribue à sa corne, qui est en réalité une corne de narval, des vertus purificatrices. Son existence et sa permanence, notamment dans des œuvres d'art majeures, répond à un besoin de merveilleux.

Aujourd'hui la licorne est très présente dans l'univers enfantin, dans des start-up ou pour promouvoir des produits de beauté. Elle y incarne encore l'idée de pureté !

QUELS OUTILS POUVEZ-VOUS PROPOSER AUX ENSEIGNANTS ?

Le site du musée propose un dossier avec des documents, des iconographies et explications sur la licorne et le bestiaire fantastique. Sur place, un livret-jeu adapté aux enfants est proposé pour les visites ; ateliers, visites contées et visites en famille sont programmées.

Pour travailler en classe :

MUSEE-MOYENAGE.FR

CÉLINE, ENSEIGNANTE, PRÉPARE L'AVENIR DE SES ÉLÈVES

MAIS ELLE PRÉPARE AUSSI L'AVENIR DE SA FILLE



Pour Céline et tous
les agents du secteur public

LIVRET
BFM Avenir⁽¹⁾

3,20%
brut annuel

pendant 3 mois⁽²⁾, jusqu'à 5 000 € de dépôts.

OFFRE DE BIENVENUE

pour une 1^{ère} ouverture d'un livret réalisée du 1^{er} octobre au 30 novembre 2018.
Hors période promotionnelle : taux nominal de 1,15 % brut annuel jusqu'à 3 000 €
épargnés puis 0,30 % brut annuel au-delà de ce montant, en vigueur au 1^{er} août 2018,
susceptibles de variations. Les Intérêts versés soumis aux prélèvements sociaux.

(1) Le Livret BFM Avenir est un compte d'épargne à vue proposé et géré par la Banque Française Mutualiste.

(2) Taux nominal annuel brut promotionnel valable 3 mois (soit 6 quinzaines complètes), à compter de la quinzaine suivant la date d'ouverture du livret jusqu'à 5 000 € inclus (au-delà de 5 000 € taux de 0,30 % brut annuel). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à la source aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 % et à prélèvement à titre d'acompte d'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 %, ouvrant droit à un crédit d'impôt. Sous réserve du respect de conditions de revenus et de délais imposées par la réglementation, il est possible de demander une dispense d'acompte. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 116 220 112,75 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Crédit photo : Getty images.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous du lundi
au vendredi de 9 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 14 h

Appel non surtaxé **0 987 980 980**

RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



Mineurs isolés : encore en errance

Le 7 septembre dernier, les associations RESF, Paris d'Exil et la Timmy organisaient une classe en extérieur devant le lycée Voltaire à Paris pour alerter sur la non-scolarisation de mineurs étrangers isolés. Ces jeunes migrants âgés de moins de dix-huit ans, se trouvant sur le territoire français sans la présence de leurs parents, devraient pourtant bénéficier d'une prise en charge inconditionnelle par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les départements. Mais ça, c'est en théorie. Alors que la République enjoint ces jeunes à une intégration rapide, en particulier dans la maîtrise de la langue française, paradoxalement, l'accès à la scolarisation et à un hébergement décent font de plus en plus défaut. En cause, les dispositifs d'évaluation visant à vérifier leur minorité et leur isolement, qui les renvoient à de longues procédures juridiques. Sur cette période, ils

restent « Sans ordonnance de placement provisoire », privés des droits fondamentaux : accès à la santé, au logement et à l'éducation. Mais Paris n'est pas le seul département concerné, les témoignages dénonçant les manquements à la prise en charge se multiplient sur le territoire. Avec l'augmentation du nombre de migrants fuyant le chaos ou les crises économiques de leur pays d'origine, certains départements ne font plus face à la demande et ces jeunes non accompagnés sont livrés aux dangers de la rue. Après avoir bravé l'exil et les mers, ces adolescents se retrouvent à errer de gare en campements ou autres logements de fortune alors que les conventions internationales les protègent et leur garantissent les mêmes droits qu'à tous les enfants. Eux qui pensaient sans doute arriver au pays des droits de l'homme.

MATHILDE BLANCHARD

Les jeunes, engagés autrement

Non, les jeunes ne sont pas les individualistes désengagés qu'un portrait rapide voudrait dresser, mais leur investissement se tourne davantage vers l'associatif « *humanitaire ou environnemental* » que vers le politique, conclut le premier volet d'une vaste enquête menée par le Cnesco* auprès de 6 600 lycéens de Terminale. S'ils ne sont que 12% à se déclarer investis en politique, les jeunes sondés sont 44% à s'impliquer dans des associations. Ces lycéens « *semblent aussi vouloir s'engager sur des actions revendicatives* » portant « *sur des sujets identifiés* » : l'environnement, la solidarité, note le Cnesco. Ils rejoignent alors des mouvements, signent des pétitions, boycottent des produits... Interrogés sur la confiance qu'ils placent dans les institutions, les jeunes citent en premier l'armée avec 74% de confiance, puis la police (56%), loin devant le gouverne-



© Solidarité Laïque

ment (22%). Cependant, « *ils ne rejettent pas systématiquement la participation électorale* », précise le rapport. Ces lycéens reconnaissent que le « *vote aux élections nationales permet de peser* », 9 sur 10 prévoient de participer aux scrutins nationaux. Dans ceux qui excluent tout engagement futur (4%) se trouvent autant d'élèves de lycée professionnel que d'établissements huppés.

LAURENCE GAIFFE

* Conseil national d'évaluation du système scolaire, rapport « Engagements citoyens des lycéens », 2018.

en bref

PRIVÉ DE MIXITÉ

La ségrégation sociale entre les collèves est nettement amplifiée par l'enseignement privé, c'est ce que révèle une étude de l'INSEE publiée le 21 septembre. Dans le public, du fait de la ségrégation résidentielle dans les villes et de la sectorisation il y a peu de mixité sur certains établissements. Mais « la stratégie d'évitement » vers les collèges privés accentue d'un tiers ou de moitié ces discriminations.

PLAN PAUVRETÉ À LA HAUTEUR ?

Le Président de la République a lancé le 13 septembre le plan pauvreté. Deux milliards par an devraient être dédiés autour de quatre axes : la petite enfance, les jeunes décrocheurs et les bénéficiaires du RSA, la simplification du système social et la résorption des bidonvilles. Pour la petite enfance, la généralisation des tarifs sociaux des cantines et la distribution de petits déjeuners dans les écoles des zones défavorisées sont annoncées. Toutefois nombre d'associations estiment que c'est insuffisant au vu des neuf millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. De son côté, la FSU juge impossible d'éradiquer la pauvreté tout en menant des politiques qui continuent à creuser les inégalités.

“L'école doit être un lieu de décélération”

« LA RIPOSTE ». DERRIÈRE CE TITRE SEMBLE POINTER UNE CERTAINE COLÈRE À LAQUELLE NOUS NE SOMMES PAS HABITUÉS DE VOTRE PART. À QUOI FAUT-IL RIPOSTER ?

PHILIPPE MEIRIEU : Il y a effectivement, chez moi, une certaine colère : colère de voir le travail pédagogique caricaturé au plus haut niveau de l'État, de voir nos idéaux bafoués au nom de la lutte contre « le pédagogisme », « l'égalitarisme » et « le constructivisme », de voir trop de collègues se sentir méprisés. Il y a, en effet, une vraie violence qui se déploie aujourd'hui dans le système scolaire, d'autant plus forte qu'elle s'abrite sous les oripeaux du « pragmatisme » et de la « vérité scientifique » et qu'il est donc très difficile de la contester.

Sans vraie concertation, le ministère effectue dans la précipitation des « ajustements » aux programmes qui en



seignants et la gestion des personnels. Tout cela relève d'une stratégie politique – donner satisfaction à l'opinion publique dans ses différents courants – en même temps que cela renvoie à une conception technocratique et libérale de l'École : renforcer les outils de contrôle, on parle de « transparence », pour faciliter la concurrence, conçue comme gage de qualité. Ce n'est pas du tout ma conception du service public.

VOUS Y LISTEZ LES « MIROIRS AUX ALOUETTES » DE L'ÉCOLE. QUELS SONT-ILS ?

P.M. : Les deux principaux sont le scientisme et le spontanéisme. Le premier, très en vogue au ministère, prétend que l'enseignement est

une science et qu'il suffirait de combiner les résultats de tests nationaux et internationaux avec les découvertes des neurosciences pour enseigner correctement. Le second, inscrit dans la mouvance du « développement personnel » et promu par un courant qui se prétend alternatif, conçoit l'éducation comme la contemplation béate d'aptitudes qui

s'éveillent naturellement. Ces deux courants entretiennent le soupçon et fournissent aux parents des « arguments » pour contester le travail des enseignants de l'école publique, qui ne seraient jamais ni assez efficaces, ni assez bienveillants. Et surtout, ils font l'un et l'autre l'impasse sur la vraie pédagogie, celle qui articule des finalités, c'est-à-dire un projet d'avenir pour nos enfants, des connaissances à prendre en compte, issues de toutes les approches, et des propositions concrètes avec des méthodes et des outils.

BIO
Philippe Meirieu a été enseignant, formateur, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique et de l'UFM de l'Académie de Lyon. Il est aujourd'hui professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon 2 et directeur de la collection « Pédagogies » chez ESF éditeur. Dans son dernier livre *La riposte*, il propose de dépasser les malentendus et de revenir à l'essentiel.

Cette pédagogie-là ne peut se réduire à l'application de recettes ni être pilotée par les résultats. Elle nécessite l'engagement du maître, l'exercice de son jugement et la mise en œuvre d'une inventivité individuelle et collective. Toutes choses qu'une vraie formation continue devrait encourager.

QUELS SONT POUR VOUS LES VRAIS DÉFIS POSÉS AUJOURD'HUI À L'ÉCOLE ?

P.M. : D'abord, l'accès de nos enfants à la pensée, pour résister à la multitude des injonctions à la satisfaction immédiate de toutes leurs pulsions comme à l'adhésion aveugle à tout « prêt-à-penser ». Ensuite, la construction du « commun », le travail sur le collectif, la découverte que j'ai besoin de l'autre et que l'autre a besoin de moi, que nous sommes solidaires et devons coopérer, contre toutes les formes d'individualisme mortifère. Concrètement, cela signifie que l'école doit être un lieu de décélération et non une course d'obstacles ou un entraînement permanent à passer des tests standardisés. Cela implique aussi de développer toutes les formes d'entraide entre les élèves et des projets coopératifs. Et nous sommes quelques-uns à penser qu'ainsi, comme le disait Fernand Oury, on n'apprendra pas à lire, écrire et compter aussi bien qu'ailleurs... mais mieux.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

“ Cette pédagogie-là ne peut se réduire à l'application de recettes ni être pilotée par les résultats. ”

changent profondément le sens. Sans regarder de près le travail effectué ces dernières années, il le déclare obsolète. Sans souci du pluralisme ni du débat démocratique, il change brutalement les instances et les personnes. Sans loi d'orientation débattue au parlement, il prend des décisions sur l'évaluation et se propose de changer le statut des en-



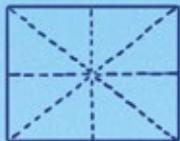
ACTIVITÉ 5 : LE YÉTI, UN ÊTRE LÉGENDAIRE

CONNAIS-TU D'AUTRES CRÉATURES LÉGENDAIRES, C'EST-À-DIRE DONT L'EXISTENCE N'A PAS PU ÊTRE PROUVÉE MAIS QUI ONT FAIT L'OBJET DE CROYANCES ? IMAGINE CE QUE DIRAIT DE NOUS UNE SIRÈNE.

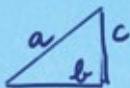


ACTIVITÉ 6 : FABRIQUE DES FLOCONS EN PAPIER

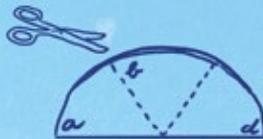
MATÉRIEL : DU PAPIER, UNE PAIRE DE CISEAUX.



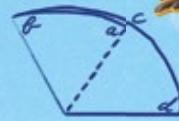
1. Coupe une feuille de papier en carré



2. Plie le carré en 2 en suivant la diagonale



3. Coupe la feuille de papier en demi-cercle



4. Plie la feuille pour que la pointe «A» se trouve sous la pointe «C»



5. Plie la feuille pour que la pointe «D» se trouve sur la pointe «B»



6. Dessine une forme comme sur le modèle



7. Coupe la feuille en suivant ton dessin



8. Déplie ta feuille et découvre ton flocon



ACTIVITÉ 7 : FAIRE DE LA GLACE

MATÉRIEL: UN SALADIER, DES GLAÇONS, DU GROS SEL, UN VERRE.

DANS LE SALADIER, MÉLANGE DES GLAÇONS ET DU GROS SEL. METS UN PEU D'EAU DANS LE VERRE, PUIS PLONGE-LE DANS LE SALADIER (LE BORD DU VERRE DOIT DÉPASSER DES GLAÇONS). COUVRE LE TOUT AVEC UN COUVERCLE ET ATTENDS ENVIRON 20 MINUTES. QUAND TU SOULÈVERAS LE COUVERCLE, LA GLACE DANS LE SALADIER AURA FONDU MAIS L'EAU AU FOND DU VERRE SE SERA TRANSFORMÉE EN GLACE.



ACTIVITÉ 8 : FAIRE UNE EMPREINTE

L'EXISTENCE DU YÉTI N'EST PAS PROUVÉE. LES ALPINISTES L'ÉVOQUANT PARLENT D'EMPREINTES DE PIEDS TRÈS GRANDS DANS LA NEIGE. À TOI DE FAIRE TA PROPRE EMPREINTE.

INGRÉDIENTS : 100 G DE FARINE - 25 G DE SEL - 80 ML D'EAU CHAUDE

Mélange tous les ingrédients dans un bol. Si la pâte paraît sèche, ajoute un petit peu d'eau, si au contraire elle est trop molle, rajoute un petit peu de farine. Fais une boule puis étale la de manière à avoir une « galette » de 2,5 cm d'épaisseur, plus grande que ton pied. Fais glisser la pâte sur une tôle à pâtisserie puis « imprime » délicatement ton pied dedans. Fais cuire au four à 65°C pendant 1 à 2 heures (il faut que l'empreinte soit sèche).

